

UNIVERSITE ABDRAHMANE MIRA DE BEJAIA



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES, ET DES SCIENCES DE GESTION**

Département Des Sciences Financière et Comptabilité

Mémoire fin de cycle

Option : Finance d'entreprise

Le financement bancaire des investissements

Cas CPA. Bejaïa

Réalisé par :

- **BOUKTIT FAIZA**
- **CHEKRI LAAZIZ**

Encadré par :

Mme : MEKLAT KHOUKHA

Année universitaire :2021/2022

Remerciement

Louange à dieu puissant de nous avoir donné la puissance et la volonté suffisante pour accomplir ce travail.

Nous tenons tout d'abord à remercier notre promoteur Mme. MEKLAT Khoukha pour sa disponibilité, son aide précieuse pour tous ses conseils judicieux formulés au cours de notre travail.

Nous exprimons également nos vifs remerciements à l'ensemble du personnel de la banque crédit populaire d'Algérie de Bejaia agence 156, surtout Mr. YEDJED Salim qui travaille dans le service crédit qui nous orienter et diriger au cours de la période de stage.

Enfin, nos vifs remerciements et notre profonde gratitude sont adressés à tout nos amis qui nous ont beaucoup aidés durant la période de réalisation de ce mémoire avec leurs conseils et encouragement.

Dédicace

Je dédie ce mémoire

*A mes chers parents ma mère et mon père pour leur
patience, leur amour, leur soutien et leurs encouragements.*

A la mémoire de ma chère grand-mère

A ma sœur et mes frères

A mon binôme

A mes chères amies

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles

A tout ma famille.

B. FAIZA

Dédicace

Avec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie ce travail

Qui résulte une partie de mes études

À mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leurs amours, à ma mère qui m'a soutenu durant mon cursus universitaire Et à mon père qui m'a vraiment aidé sur toutes les lignes « Soutien morale et financier ». A ma sœur Sabrina. Mon frère AIMAD Mes deux beaux-frères SOFIANE et MAROUANE et à mon oncle Djamel.

Sans oublier mes amis et ma famille tous ceux que je connais, merci pour tout ce que vous avez fait pour moi.

À tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail

Que dieu vous garde pour moi.

CH. LAAZIZ

Liste des abréviations

IOS : l'Organisation Internationale de normalisation

AFNOR : l'Association Française des Normes

FLN : Flux nets de liquidité

VR : La valeur résiduelle

VN : la valeur nominale

CMT : Crédit à moyen terme

CLT : Crédit à long terme

ANADE : agence National d'Appui et de Développement

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien de l'Emploi de Jeunes.

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

ANGEM : Agence nationale de gestion des microcrédits

CR : Compte de résultat

CPA : Crédit Populaire d'Algérie.

CAF : Capacité d'autofinancement

TNE : Taux net d'emprunt

DRA : Le Délai de Récupération Actualisé

DR : Le Délai de Récupération

TRI : Le Taux de Rentabilité Interne

IP : L'indice de Profitabilité

VAN : La Valeur Actuelle nette

DRFP : Délai de Récupération des Fonds Propres

VANFP : Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres

TRFP : Le Taux de Rentabilité des Fonds Propres

CNAS : Caisse national des assurances sociales

BFR : Besoin en fonds de roulement

E/R : Emplois et Ressources

CA : Chiffre d'affaires

IBS : Impôt sur bénéfice des sociétés

DRC : Le délai de récupération de capital investi

CF : Cash-flow

i : Taux d'actualisation ou bien taux de rendement minimum acceptable

DRE : Le délai de récupération de l'emprunt

Sommaire

Sommaire

Liste des abréviations

Remerciement

Dédicace

Introduction générale	3
Chapitre 01 : les notions de base sur le projet d'investissement.....	5
Section 01 : Fondements théoriques sur le projet d'investissement.....	5
Section 02 : Le financement d'un projet d'investissement.....	13
Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement.....	23
Section 01 : Généralités sur les crédits d'investissement.....	23
Section 02 : Le montage d'un crédit d'investissement.....	31
Section 03 : Les risques et les garanties lies au crédit d'investissement.....	44
Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX.....	51
Section 01 : Présentation de la banque CPA, Bejaïa.....	51
Section 02 : Présentation du projet d'investissement de XX.....	57
Section 03 :Le montage du crédit d'investissement pour le projet XX chez le CPA, Bejaïa..	62
Conclusion générale.....	75

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des schémas

Liste des annexes

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale

L'investissement joue un rôle principal dans la croissance économique d'un pays, du fait qu'il génère des richesses, par le biais de sa participation à l'augmentation, de l'offre sur le marché des biens et services pour satisfaire la demande nationale voir même internationale, par l'augmentation de la production globale, impliquant une augmentation des recettes public par le moyen fiscal. Comme, il contribue à la réduction du chômage, par la création des postes d'emplois.

De ce fait, investir est une nécessité pour les entreprises qui souhaitent survivre et rester compétitives et surtout, afin d'assurer leur pérennité. En effet, plusieurs raisons peuvent mener vers la décision d'investissement, que ce soit dans le cadre du renouvellement du capital existant, la modernisation des équipements, développer de nouveaux produits, apporter des fonds supplémentaires pour soutenir sa croissance, renforcer sa trésorerie, ou encore pour exploiter de nouvelles activités.

Tout au long de la vie d'une entreprise, son activité nécessite d'être financée. Les différents agents économiques éprouvent des besoins de financement de différentes natures pour pouvoir accomplir leurs fonctions de production, de commercialisation, et de consommation. Cependant, dans la plupart des cas, les apports des actionnaires de l'entreprise se révèlent insuffisants pour faire face à de tels besoins.

Face à la diversité des solutions de financement existantes sur le marché, le choix optimal reste depuis toujours une des préoccupations majeures des entrepreneurs et chefs d'entreprises qui souhaitent financer un projet. Pour ce faire et réussir son choix, il est essentiel de bien définir son besoin afin d'opter pour un moyen de financement le plus adapté selon l'objet, le coût et le risque du financement. Pour réaliser un projet d'investissement, la recherche des ressources de financement, s'avère indispensable pour assurer la couverture de ses frais.

Ainsi, l'entreprise fait recours, le plus souvent, à l'emprunt bancaire pour réaliser son projet, étant donné que ce dernier offre une panoplie d'options bien séduisantes pour l'investisseur. Ceci, consiste en le financement des investissements de l'entreprise qu'elle remboursera, pratiquement, par la suite, par les bénéfices annuels que générera son activité.

Par ailleurs, les crédits d'investissement présentent notamment des risques à l'égard de la Banque indissociables de la notion de crédit. Ainsi, tout l'art du banquier consiste à repérer le risque, puis l'évaluer, pour ensuite formuler un pronostic sur le recouvrement ultérieur de celui-ci.

Le but de ce travail, est d'étudier le montage d'un dossier de crédit d'investissement chez le CPA agence Bejaia, à travers l'étude de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet de recyclage des pneus, et les garanties bancaires exigées. En essayant de répondre à la question principale suivante :

Introduction générale

- **Qu'elle est la procédure d'étude d'un crédit d'investissement chez le CPA, agence Bejaia ?**

De cette problématique dérive trois questions secondaires :

- **Quelles sont les types de financement d'investissement disponibles chez le CPA ?**
- **Quelle est la procédure d'étude d'un projet d'investissement chez le CPA ?**
- **Quels sont les garanties bancaires exigées par le CPA pour accorder un crédit d'investissement ?**

Pour mieux répondre à ces questions, nous allons baser notre réflexion sur l'hypothèse suivante :

- La banque CPA fait l'étude d'un dossier de crédit d'investissement en se basant sur les volets rentabilité et risque.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons adopté une méthode de recherche basée sur le recueil d'informations et des données nécessaires en s'appuyant sur la technique documentaire par la consultation d'un certains nombres d'ouvrages, des textes réglementaires algériens, des mémoires, ainsi que des sites internet. De plus nous avons effectué un stage pratique à la banque crédit populaire d'Algérie, agence Bejaia, au sein de service de crédit pendant une durée d'un mois, afin d'interpréter les résultats obtenus de l'analyse des documents internes à la banque.

Pour mener à bien notre travail, nous l'avons structuré en trois chapitres :

- Le premier chapitre portera sur le cadre théorique des projets d'investissement, en mettent en évidences certaines définition et concepts de base relatifs à un projet d'investissement, et les étapes à suivre pour son étude, et évaluation.
- Le deuxième chapitre traitera la démarche de base pour financer un projet d'investissement, tout en asseyant de citer les étapes du montage d'un crédit d'investissement en Algérie.
- Le troisième chapitre sera consacré à la présentation de la banque d'accueil à savoir la CPA et à la présentation du projet d'investissement d'extension au sein du CPA agence de Bejaïa 156.

**Chapitre 01 : Les
notions de base sur
projet
d'investissement**

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

Introduction

L'investissement est une opération fondamentale d'une entreprise qui combine les éléments de travail de capital dans le but de produire des biens et des services pour le marché, il détermine son développement futur et est temps, de compétences et de ressources a mobilisé beaucoup d'énergie.

Pensé à un investissement, le sélectionner, le réaliser et l'exploiter jusqu'à la fin de son cycle vie est un projet en soi car il correspond à une démarche spécifique qui mobilise des ressources pour atteindre un objectif bien défini. On parle alors indifféremment d'investissement ou de projet d'investissement.

Dans ce chapitre, nous présenterons dans la première section les fondements théoriques sur les projets d'investissement et la deuxième section consacrée sur le financement des projets d'investissement.

Section 01 : Les fondements théoriques sur les projets d'investissements

Un investissement est une dépense qui est réalisée dans l'espoir d'en retirer un profit futur. Le fait que le profit espéré doit se réaliser sur plusieurs années et non pas sur un seul exercice distingue d'une simple charge.

1.1 Définition de l'investissement :

Investir c'est mettre en œuvre des moyens financiers qui au travers des activités de production et de vente, vont permettre à l'entreprise de générer des ressources financières sur plusieurs périodes, à cet effet l'investissement est à la fois un échange et un pari. Alors investir c'est parier que les gains futurs rapporteront plus que les capitaux investis dans le projet.¹

« L'investissement est une opération réalisée par les agents économiques pour obtenir des biens de production telle que (machines, bâtiment...). L'investissement est une dépense destinée à maintenir ou à accroître son potentiel productif »².

1.1.1 Notion comptable de l'investissement :

La notion comptable comme suite :

L'investissement pour le comptable, est relié directement à la rubrique de l'actif immobilisé. Cette notion d'immobilisation au sens comptable du mot, définit donc l'investissement comme :

- Tout bien, meuble ou immeuble, corporel (terrains, équipements, titres de participation...) ou incorpore (brevet, fonds de commerce...), acquis ou créés par l'entreprise ;

¹ D'ARCIMOLES CHARLES-HENRI, SAULQUIN JEAN-YVES, « Finance appliquée, Décisions financières », Edition Librairie Vuibert, Paris, 1995, p 128.

² CAPUL JEAN-YVES, « l'économie et les sciences sociales de A à Z », Paris, France, 2004, P164.

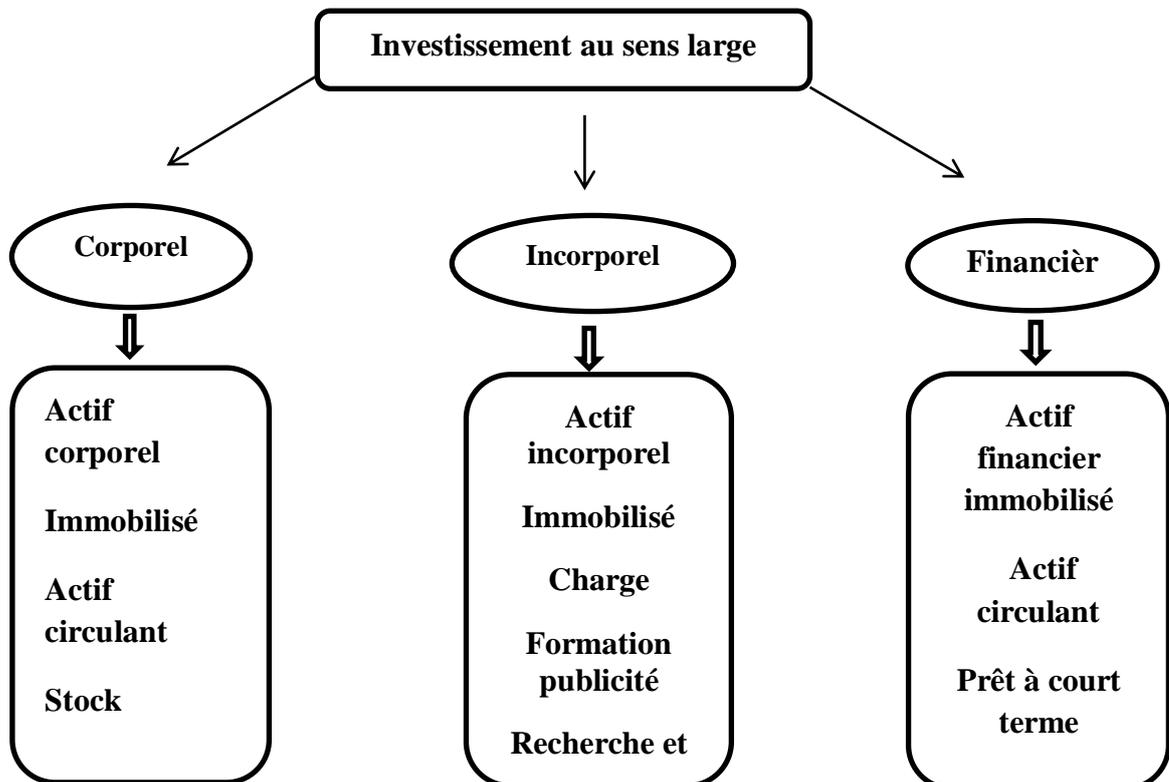
Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

- Les services tels que les programmes de recherches et de développement, ou encore investissements commerciaux (les campagnes de publicité...) qui portent sur une longue durée ;
- Ce tant qui est destinés à rester durablement sous la même forme (les biens) dans l'entreprise.³

1.1.2 Notion économique de l'investissement :

L'investissement est la réalisation ou l'acquisition d'un capital fixe, c'est--dire une accumulation de facteur physique, principalement de production et de commercialisation. Ces actifs augmentant le potentiel économique de l'entreprise et contribuent à son fonctionnement sur plusieurs cycles de production successifs⁴.

Schéma n° 01 : Différents types d'investissement au sens économique



Source : TRAVEDET. POPILEK, « Guide du choix d'investissement », Edition, d'Organisation, Paris, 2006, P4.

³ B. DJAMILA, mémoire magister en sciences économiques, « les circuits de financement des PME en Algérie » université d'Oran, 2007.

⁴ CONSO. PIERRE et HEMICL. FAROUK « gestion financier de l'entreprise » 10^{ème} Edition Paris, France, 2002, P372.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

1.1.3 Notion financière d'investissement :

Un investissement se décrit comme une suite de flux de liquidité, ou flux de trésorerie, échelonnés dans le temps, ces flux représentent soit un encaissement ou un décaissement dans l'entreprise⁶.

L'investissement s'analyse comme l'affectation de monnaie à l'acquisition d'actif industriel ou financier. C'est une décision d'immobilisation des capitaux, c'est-à-dire engager une dépense immédiate dans le but d'en réaliser un gain sur plusieurs périodes successives.⁵

1.1.4 Notion gestionnaire d'investissement :

Généralisé le nouveau cash-flow, il est nécessaire de hiérarchiser les divers projets possibles à partir d'un global, définissant la rentabilité de chaque projet⁶

1.2 Définition d'un projet d'investissement :

Le concept de projet peut prendre un très grand nombre de significations, c'est pourquoi il est nécessaire de bien comprendre ce qu'est un projet.

Selon l'Organisation Internationale de normalisation (IOS), définit le projet comme suit : « processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entreprise dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coût et de ressources. »⁷

Selon l'Association Française des Normes (AFNOR) : « un projet est une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir ».⁸

Le projet d'investissement est un programme complet d'action impliquant, l'acquisition et l'exploitation d'immobilisations corporelles ou financières.

D'une manière générale, les projets d'investissement sont des plans d'allocation de ressources financières, matérielles, humaines et techniques, et sont destinés à générer des rendements économiques dans un délai donné.

1.2.1 Les typologies des investissements :

« Un programme d'investissement consiste de plusieurs types d'investissement qui se coordonnent en fonction d'un objectif principal que s'assigne l'entreprise, celui d'accroître ses parts du marché ; améliorer la rentabilité.⁹»

⁵ CONSO. PIERRE et HEMICI. FAROUK, op.cit.

⁶ J, MARGUERIM, G, AUSSET « choix des investissements », Edition Sedifor, Paris 1984, P34.

⁷ MEYE FRANCK OLIVIER « Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement », édition L'Harmattan, Paris, 2007, P153.

⁸ Idem.

⁹ NATHALIE TAVERDET-POPIOLOK, Guide du choix de l'investissement, éd. D'organisation, Paris, 2006, P127.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

1.2.1.1 Les investissements selon leur nature :

La notion d'investissement doit être entendue au sens économique et financière du terme et non au sens comptable, qui la restreint aux valeurs immobilisées. Selon le critère par nature, on peut distinguer trois types d'investissement¹⁰:

On peut classer le projet d'investissements par les investissements corporels, incorporels et financiers.

➤ Les investissements corporels :

Ce sont des investissements matériels susceptibles de maintenir ou d'accroître le potentiel de production et peuvent être immobiliers terrains, construction, etc. ou mobiliers machines, équipements, matériels de transport.¹¹

➤ Les investissements incorporels :

Ce sont des investissements immatériels qui correspondent à l'acquisition de moyens non physiques de développement tels que le fonds de commerce, marques, brevets, logiciels, les dépenses pour formation du personnel, pour la publicité, les études ou la recherche. Leur part dans les dépenses (charges) d'investissement est de plus en plus importante¹².

➤ Les investissements financiers :

Est une forme d'investissement particulière car son objectif n'est pas de produire des biens et des services, mais d'obtenir des rendements financiers à partir d'investissement en capital sur les marchés financiers.

Dans ce critère on distingue différentes formes : (prêts d'argent, prise de participation dans l'entreprise, achat des actions et des obligations, investissement dans les fonds de pension...Etc.).

1.2.1.2 Les investissements selon leur finalité :

Nous pouvons les classées selon deux éléments¹³ :

- **Projets productifs** : ce sont tous les projets dont la production est destinée à être commercialisée sur le marché.

Parmi les projets productifs nous pouvons distinguer :

- Substitution aux importations ;
- Modernisation de l'outil de production ;
- Mise en valeur des ressources naturelle ;
- Exportation.

¹⁰ NATHALIE TAVERDET-POPIOLOK, op.cit., P130.

¹¹ CONSO, P et HEMICI. F, op.cit. P 127.

¹² J, L, AMELON, « l'essentiel à connaître en gestion financière », 3ème édition Maxima, Paris, 2002, P206

¹³ LAZARY, « Evaluation et financement des projets », Edition distribution EL Dar OTHMANIA, 2007, P14.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

- **Les projets non directement productifs** : ce sont des projets :
 - **Sociaux** : enseignement, santé, éducation ;
 - **Infrastructures** : route, porte barrages ;
 - **Appui à la production** : (formation, assistance, encadrement technique).

1.2.1.3 Classification selon la nature de leurs relations :

Cette classification permet de distinguer trois types de projets ¹⁴:

➤ **Les projets dépendants entre eux :**

Ce sont des projets complémentaires dont l'adoption de l'un entraîne automatiquement l'adoption de l'autre et inversement. De ce fait leur performance financière doit être appréhendée globalement. Deux investissements sont dépendants si l'adaptation de l'un n'entraîne aucun effet sur l'autre et vice versa.

➤ **Les projets indépendants :**

Sont ceux pour lesquels la décision concernant l'un d'entre eux n'affecte en rien la décision concernant l'autre les jugements sont alors séparés.

➤ **Les projets mutuellement exclusifs :**

Les projets sont en concurrence les uns par rapport aux autres, dans ce cas les jugements à porter son opposition (acceptation ou rejet).

1.2.2 Les caractéristiques d'un projet d'un investissement :

Tout projet d'investissement est caractérisé par une dépense initiale (capital investi), des rentrées nettes de trésoreries ou (cash-flows) et une valeur résiduelle et à la fin sa durée de vie. Sont présentées comme suit¹⁵ :

A. Les dépenses initiales :

Ces dépenses représentent le capital investi en une ou plusieurs fois suivant la nature et la durée de vie de l'investissement. Le capital investi est mesuré pas les dépenses d'acquisition et de construction y compris les dépenses annexes d'études préalables et d'essais ainsi que de tous les frais accessoires. Il consiste :

-Cout d'investissement :

C'est le prix d'achat des immobilisations constituant l'investissement, matériel, équipement, machine, agencement et installation...etc.

¹⁴ LAZARY, « Evaluation et financement de projet », op.cit. P17.

¹⁵G.HIRGOYEN, « Finance d'entreprise », Debock et larcier, Belgique, 2006, P492.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

-Frais accessoires :

C'est les dépenses constatées à la phase de démarrage de l'investissement, telles que les frais d'étude, frais d'installation, frais de transport, la formation du personnel, l'acquisition de brevets et licences dans la mesure où elles ne constituent pas des charges régulières et sont directement liées à l'investissement.

-Augmentation du besoin de financement de l'exploitation :

Tout projet d'investissement accroît généralement l'activité de l'entreprise, ce qui a pour conséquence d'augmenter le BFR d'exploitation. La variation des BFR d'exploitation se définit de la manière suivante¹⁶ :

$$\Delta\text{BFR} = \Delta\text{créances clients} + \Delta\text{stocks} - \Delta\text{créances fournisseurs.}$$

$$\text{Montant investi} = \sum \text{des immobilisations} + \text{frais accessoires actions acquises} + \Delta\text{BFR.}$$

B. La durée de vie :

La durée de vie d'investissement est la durée durant laquelle on peut en attendre des cash-flows nets, c'est un paramètre important pour les investissements dont la durée de vie est moyenne. Cette durée de vie économique peut être appréciée en fonction de l'usure (durée de vie technique) et de la nature de l'investissement qui peut être touché plus au moins rapidement par l'obsolescence. En revanche, pour les projets importants dont la durée de vie est longue, le choix de la période est plus délicat¹⁷.

C. Les recettes nettes (cash-flow) :

C'est la différence des produits annuels encaissables et les charges annuelles décaissables générés par l'exploitation de l'investissement. Les flux nets de trésorerie sont appelés cash-flow (CF), ils sont supposés être encaissés à la fin de chaque période⁹.

On calcule les cash-flows comme suit¹⁸ :

$$\text{Cash-Flow} = \text{Produit encaissable} - \text{Charges décaissables.}$$

L'explication des produits encaissables et les charges décaissables se présentent comme suit¹⁹ :

¹⁶ MOURGUES. NATHALIE « Le choix des investissements », Paris, Edition ECONOMICA, 1994, P 11.

¹⁷ BARRAUJ, DELAYA. J, « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 1991, P316.

¹⁸ MAYE, FRANK OLIVIER, « Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement », Paris, Edition L'HARMATTAN, 2007, P 29.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

➤ **Produits encaissables :**

Ce sont les ventes que le projet permet de réaliser, il n'est pas toujours aisé de les évaluer puisque l'apport d'un investissement à la chaîne de création de valeur ne se mesure pas toujours en quantité de produits finis disponible à la vente mais souvent par des produits intermédiaires, leur mesure est soumise à l'existence d'une comptabilité industrielle articulée en centres de profit.

➤ **Charges décaissables :** on peut les énumérer

- Achat de matières premières auxquels on ajoute le stock initial et enlève le stock final ;
- Frais de personnel induits ;
- Impôt et taxes ;
- Autres charges externes ;
- Frais financiers autres que ceux qui proviennent du financement du projet ;
- Impôt sur les bénéfices induit. L'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement convient d'élaborer un échéancier des cash-flows ou Flux nets de liquidité (FNL).

Tableau n°01 : Tableau emplois/ ressources : (tableau des flux de trésorerie) :

Désignation	Année 0	Année 1	Année 2	Année n
Ressource : . Capacité d'autofinancement (CAF) . Valeur résiduelle des immobilisations . Récupération BFR					
Total ressources (1)					
Emplois : . Investissement initial . Variation du BFR					
Total emplois (2)					
Flux de trésorerie (1-2)					

Source : LAZARY, « Evaluation et financement de projet », ED, Distribution, El Dar Elouthmania. 2007, P77.

¹⁹ RIVET, ALAIN « Gestion financière : Analyse et politique financières de l'entreprise », Paris, Edition ellipses, 2003, P135.

D. La valeur résiduelle :

« À l'issue de l'utilisation normale des investissements, certains ont encore une valeur vénale résiduelle. La prévision de cette valeur dépend de la durée de vie du projet, elle devient difficile lorsque cette dernière est longue. À la fin de sa durée d'utilisation, le bien objet de l'investissement peut être cédé comme il est alors totalement amorti, le produit de la cession constitue une plus-value généralement inférieure au total des investissements pratiqués. Le produit de la cession net n'importe doit être ajouté au dernier cash-flow. »²⁰

VR = capital investi - \sum des amortissements pratiqués.

1.3 Le risque d'un projet :

1.3.1 Définition de risque d'un projet :

Il se définit comme étant « la possibilité qu'un projet ne s'exécute pas conformément aux prévisions de date d'achèvement, de coût et de spécifications, ces écarts par rapport aux prévisions étant considérés comme difficilement acceptables, voire inacceptables ». ²¹

1.3.2 Caractéristiques des risques d'un projet :

Après avoir défini le concept de risque d'un projet, il convient maintenant de présenter quelques éléments qui semblent caractériser les risques associés à un projet. Parmi les diverses caractéristiques utilisables nous pouvons citer²² :

- 1) **Leur nature** : les risques pouvant être techniques, financiers, humain, organisationnels, managériaux.... Etc ;
- 2) **Leur origine** : les risques pouvant provenir du pays-débouché (instabilité politique, endettement, fixation de quotas...), du client (insolvabilité du client, interruption du contrat...), du produit (technologie risquée, complexité d'assemblage...), des fournisseurs ou des sous-traitants (défaillance, insolvabilité...), des pouvoirs publics ou des instances juridiques et réglementaires... Etc ;
- 3) **Leurs conséquences ou l'effet produit** : les risques pouvant conduire à l'insatisfaction des bénéficiaires, à la démotivation des intervenants, à la destruction de biens, à l'atteinte de l'image de l'entreprise, à la dégradation ou à la remise en cause des principaux objectifs du projet, ou dans le cas extrême, à l'interruption ou l'abandon pur et simple du projet ;
- 4) **Leur détectabilité** : traduisant la capacité pour les personnes qui réalisent le projet de prévoir leur apparition au cours des phases successives, de déceler de réagir aux signes annonciateurs avant qu'ils ne se manifestent et n'affectent le projet ;

²⁰ BARRAU J, DELAYA, « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 1991, Page318.

²¹ GIARD, VINCENT, « Gestion de projets », Edition ECONOMICA, Paris, 1 janvier 1991, page 140.

²² COURTOT, HERVE, « Gestion des risques dans les projets », Paris, Edition ECONOMICA, 1998, P.42.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

- 5) **Leur contrôlabilité** : ceci nous permet alors de différencier les « risques choisis » (ceux résultant du choix raisonné et délibéré des personnes qui en assument la responsabilité et qui de ce fait sont relativement contrôlables et les « risques subis » (ceux qui sont indépendants de leur volonté et qui sont plus difficilement contrôlables) ;
- 6) **Leur gravité** : traduisant l'importance de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le respect des objectifs du projet s'ils se concrétisent ;
- 7) **Leur probabilité d'occurrence** : correspondant soit à leur « probabilité d'apparition » (c'est-à-dire aux chances raisonnables qu'ils ont de se réaliser lors du déroulement du projet et de se matérialiser en difficultés réelles), soit à leur « fréquence d'apparition » (c'est-à-dire au nombre d'observations de leur survenance lors de projets antérieurs).

1.3.3 Les mesures de diminution des risques

Les économistes et les gestionnaires se sont penchés sur les concepts de divisibilité, de réversibilité et de flexibilité d'un investissement afin d'en diminuer les risques.²³

- **Divisibilité d'un investissement** : Si l'on a la possibilité de diviser l'investissement en tranches autonomes, le risque diminue. On parle alors d'investissement divisible.
- **Réversibilité d'un investissement** : En cas de conjoncture défavorable, on peut envisager, une autre affectation à faible coût du matériel ou bien sa revente sur le marché de l'occasion, le risque diminue. Dans ce cas, on parle d'investissement réversible.
- **Flexibilité d'un investissement** : Un investissement flexible est un investissement qui s'adapte très rapidement à la conjoncture sans engendrer de coûts importants. Pour se garantir des risques liés à la conjoncture, il est préférable d'opter pour des investissements flexibles.

Le projet d'investissement est un ensemble d'activités et d'opérations complexes et lourdes de conséquences. La décision d'investissement est soumise à une nombreuse variable qu'une entreprise doit étudier avant de prendre cette décision. De plus, cette concrétisation doit se faire en choisissant la meilleure source de financement du projet d'investissement, en prenant en considération le risque afin de conserver le meilleur choix.

Section 02 : le financement d'un projet d'investissement

Le financement, dans son contexte de base général, peut se traduire par toutes les démarches visant l'obtention des fonds nécessaires à la poursuite des activités d'une personne physique ou morale dans un contexte de continuité de ces opérations et ce, en contrepartie d'une garantie adéquate. L'approche traditionnelle du financement fait reposer la sécurité du crédit sur le bilan de l'individu ou de l'entreprise. Leurs actifs agissant à titre de garantis.¹

²³ TAVERDET-POPIOLEK, NATHALIE, Op.cit. P19.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

Pour réaliser des projets d'investissements l'entreprise a besoin des ressources financières afin de développer son activité.

2.1 Les différents types de financement :

On distingue :

- Le financement par fond propre ;
- Le financement par quasi fond propre ;
- Le financement par endettement.

2.1.1 Le financement par fond propre :

Il comprend l'autofinancement, l'augmentation de capital et cession d'élément d'actif.

2.1.1.1 L'autofinancement :

« L'autofinancement représente la caractéristique de maintenir l'autonomie des dirigeants de l'entreprise qui ne sont dépendants ni de créanciers ni de nouveaux actionnaires. L'autofinancement est constitué par les sommes générées par l'entreprise et qui restent à sa disposition en permanence ou pour une longue période. Il s'agit des bénéfices, réserves, amortissements, et toute autre charge non décaissées²⁴ ».

Cette ressource interne représente l'excédent de la capacité d'autofinancement (CAF) sur la distribution des dividendes. Le niveau de cette ressource est fonction de la CAF et de la politique de dividendes de l'entreprise.

CAF= Résultat net + dotations aux amortissements et provision – reprises sur provision-plus-value de cession.

L'autofinancement= CAF – Dividendes au cours de l'exercice.

➤ Les avantages et les inconvénients de l'autofinancement :

• Les avantages d'autofinancement :

L'autofinancement présente des avantages certains sur un plan stratégique et sur un plan financier :

- **Sur le plan stratégique** : L'autofinancement confère à l'entreprise des degrés de liberté en matière de choix des investissements ;
- **Sur le plan financier** : L'autofinancement constitue un facteur d'indépendance financière appréciable, en particulier en période d'encadrement du crédit, il permet à l'entreprise de limiter le recours à l'endettement et d'améliorer donc sa rentabilité, en réduisant le poids des charges financières²⁵.

²⁴ SERGE PEFFER, EDUOARD ABBELOOS, CRISTINE COLLET, CHRIS DAUW, « Vade-mecum du financement des PME », de Boeck et Larcier, Bruxelles, 2010, P48.

²⁵ BERNET – ROLLAND, L « Principes de techniques », Edition Dunod, Paris, 2002, P250.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

- **Les inconvénients d'autofinancement :**

Les principaux inconvénients de l'autofinancement sont les suivants :

- L'autofinancement limite la croissance de l'entreprise à sa capacité bénéficiaire diminuée de l'impôt qui affecte les résultats ;
- Une politique d'autofinancement trop volontariste peut léser à court terme les actionnaires de l'entreprise ;
- Un autofinancement trop élevé peut susciter la mise en œuvre d'investissements inutiles ;
- De la même façon, trop d'autofinancement peut amener l'entreprise à négliger l'endettement ;
- L'autofinancement est également insuffisant pour couvrir tous les besoins de fonds de l'entreprise. Si cette dernière ne fait pas appel à l'épargne extérieure, elle peut être conduite à étaler ses dépenses sur une période trop longue ou à choisir des investissements de taille modeste²⁶.

2.1.1.2 L'augmentation du capital :

Cette opération consiste à augmenter le capital de l'entreprise en émettant des actions sur le marché financier ou marché des valeurs mobilières. On fait alors appel à l'épargne des agents ayant une capacité de financement. Il s'agit généralement des ménages et des investisseurs institutionnels (banques, compagnies d'assurances...).

Cette augmentation se fait par plusieurs manières :

- Augmentation de capital par apports en nature.
- Augmentation de capital par apports en numéraire.
- Augmentation de capital par incorporation de réserves.
- Augmentation de capital par conversion de dettes.

a) Augmentations de capital par apports en nature :

Cette opération n'apporte pas de moyens monétaires supplémentaires à l'entreprise mais elle constitue néanmoins une opération indirecte de financement par l'apport de terrains, de constructions ou de production. Elle ne modifie pas sensiblement la situation financière de l'entreprise²⁷.

b) Augmentations de capital par apport en numéraire :

Il s'agit d'une opération qui procure à l'entreprise des liquidités nouvelles. Elle s'est d'abord traduite par une amélioration de trésorerie et de la structure financière, puis par l'augmentation du FR. En outre, cela renforce l'importance du CP pour le capital emprunté.

²⁶ Idem.

²⁷ ISABELLE.CH et THIERRY.C, « Gestion financière », 4ème édition Dunod, Paris, 2008, P 59.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

Augmentant ainsi la capacité d'endettement à terme de l'entreprise. L'augmentation du capital par apport en numéraire se fait :

- Par l'augmentation de la valeur nominale (VN) des actions ou action déjà existante ;
- Par l'émission d'actions ou de parts sociales nouvelles de la société.

c) Augmentation de capital par incorporation de réserves :

Une augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices permet aux sociétés d'augmenter le capital social de la société sans apporter de fonds. Il convient de la différencier d'une augmentation de capital par compensation de créance ou par incorporation de compte courant. Cette opération consiste à incorporer les réserves (qui font parties des capitaux propres de la société) dans le capital social de la société ;

L'ensemble des réserves de la société est susceptible d'être incorporé au capital : les réserves facultatives, les réserves exceptionnelles et les autres réserves prévues par les statuts (y compris une partie de la réserve légale).²⁸

d) Augmentation de capital par conversion de dettes :

De même que l'incorporation de réserves, l'augmentation de capital par conversion de dettes ne semble pas avoir d'incidence sur le financement de l'entreprise. Dans ce cas en effet, on se borne à « virer » en capitaux propres un montant qui figurait antérieurement dans des comptes de dettes, c'est-à-dire le montant du passif.

➤ **Les avantages et les inconvénients de l'augmentation de capital :**

• **Les avantages :**

- L'entreprise ne supporte aucune charge financière ;
- Augmenter les ressources financières de l'entreprise ;
- Evaluer de la structure financière de l'entreprise.²⁹

• **Les inconvénients :**

- Diminution du pouvoir sur la prise de décisions de l'entreprise par des actions.
- Politique de l'entreprise en matière de versement de dividendes.

2.1.1.3 Cession d'élément d'actif :

La cession d'éléments d'actifs est une opération à caractère exceptionnel, il s'agit de céder principalement certains actifs immobilisés qu'ils s'agissent d'immobilisations corporelles ou financières. Des actifs peuvent être cédés suite :

²⁸ Kézia Varde, *comprendre l'augmentation de capital par incorporation de réserve*, 05/05/2022, <https://www.legalstart.fr>.

²⁹ ELKBIR, EL-AKRI, « décision de financement décision d'investissement », édition Gesha, Oujda, 2008, P 153.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

- Au renouvellement des immobilisations qui s'accompagne de la vente des biens renouvelés
- A la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage : l'entreprise cède des usines, des participations, voire des filiales dès lors qu'elles sont marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce³⁰.

➤ **Les avantages et les inconvénients de cession d'élément d'actif :**

• **Les avantages :**

- Le recentrage des activités de l'entreprise ;
- Renouvellement des immobilisations de l'entreprise.

• **Les inconvénients :**

- La vente des biens de l'entreprise reflète une impression de crise au sein de cette dernière.

2.1.2 Financement par quasi fond propre :

Définit comme des sources de financement hybrides dont la nature se situe entre fonds propre et dettes financière. On distingue :

2.1.2.1 Les titres participatifs :

Les titres participatifs sont des titres de créances dont l'émission est réservée aux sociétés des secteurs public et privé. Ils ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ou à l'expiration d'un délai qui ne peut être inférieur à 7 ans. Ils ne sont remboursables qu'après règlement de toutes les autres créances. Leur rémunération comporte une partie fixe et une partie variable, indexée sur le niveau d'activité ou de résultat de la société.³¹

2.1.2.2 Les prêts participatifs :

Les prêts participatifs sont des prêts à long terme accordés par des établissements de crédit aux profits des entreprises qui souhaitent améliorer leurs structures financières et augmenter leurs capacités d'endettement. Ces prêts constituent des créances de dernier rang. Autrement dit, ils ne sont remboursés qu'après les autres créances³².

2.1.2.3 Les titres subordonnés :

Comme le cas pour les titres participatifs, ces titres sont assimilables à des obligations mais dont le remboursement ne s'effectue qu'en cas de liquidation et après avoir remboursé tous les autres créanciers, appart les titres participatifs. Ce sont en général des titres dont le rendement est faible³³.

2.1.2.4 Les comptes courant d'associés :

Les associés d'une entreprise peuvent prêter des fonds à leur entreprise sous forme d'un compte courant d'associés. Celui-ci peut faire l'objet d'une rémunération. Cette méthode permet à l'entreprise de se procurer des capitaux importants sans engager de formalités

³⁰ LASARY, op.cit, P145.

³¹ BARREAU. J et DELHAYE.J, « Gestion financière », 15ème édition, édition Dunod, Paris, 2006, Page 370.

³² GERAD CHARREAUX « Finance d'entreprise », 2eme édition Ems, Bourgogne, 2000, Page 194.

³³ JEAN BARREAU « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 2004, Page 371.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

complexes et onéreuses. Elle consiste pour l'associé à signer une convention de blocage avec laquelle il s'engage à ne pas retirer une somme d'argent dont il dispose en compte courant.

2.1.3 Le financement par endettement :

Le financement par endettement (externe) constitue le complément indispensable du financement par fonds propres (interne). On distingue trois formes de financement externe, les emprunts obligataires, les emprunts auprès des établissements de crédits et le crédit-bail.

2.1.3.1 L'emprunt obligataire :

C'est une forme particulière d'emprunt à long terme, par l'émission dans le public de titres négociables représentant la dette de l'entreprise émettrice. Ces titres sont placés sur le marché financier, par l'intermédiaire des banques. Le titre émis est appelé obligation, le porteur est l'obligataire.³⁴

Lorsque le bien de financement porte sur des sommes très importantes, il peut s'avérer difficile de recourir à un seul prêteur. L'emprunt obligataire est dans ce cas le mode de financement adéquat.

Il consiste à faire appel à une multitude de prêteurs appelés « obligataires ». L'obligation est un titre de créance, au porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérise par ³⁵:

- **Une valeur nominale** : valeur sur laquelle est calculé l'intérêt ;
- **Un prix d'émission** : prix auquel l'obligation devra payer le titre ;
- **Un prix de remboursement** : source qui sera remboursée à l'obligataire :
Prix de remboursement- prix d'émission = prime de remboursement.
- **Un taux d'intérêt nominal** : qui peut être :
 - **Fixe** : le souscripteur connaît le montant qu'il percevra lors du paiement du coupon.

Il est le même pendant toute la durée de l'emprunt contrairement aux cas suivants :

- **Référencé** : en fonction des taux du marché monétaire et du marché obligataire
- **Variable** : il est connu à l'issue de la période à laquelle il s'applique ;
- **Révisable** : il est déterminé avant la période à laquelle il s'applique

³⁴ GEORGES LANGLOIS, MICHELLE MOLLET, « Manuel de gestion financière, BETIS édition, Alger 2001, p161.

³⁵ JACQUELINE DELAHAYE et ALL, « gestion financière », 15emeédition Dunod, paris, 2006, p 373.

2.1.3.2 Les emprunts auprès des établissements de crédit (emprunt bancaire) :

Généralement assimilé à un prêt, l'emprunt est « une opération juridique et financière par laquelle un ou plusieurs prêteurs mettent à la disposition de l'emprunteur des capitaux en contrepartie du versement d'un intérêt périodique calculé sur le capital restant dû ainsi que le remboursement du capital prêté par fractions successives ou en totalité à la fin de l'emprunt ».³⁶ La durée de crédit à moyen terme est **02 et 07 ans**, et la durée de crédit à long terme est de **07 à 15 ans**, il peut même atteindre 20 ans.

L'emprunt auprès des établissements de crédit se caractérise par les éléments suivants :

- Il est indivisible contrairement à l'emprunt obligataire. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est appelé « indivis » ;
- Un échéancier de remboursement préalablement fixé ;
- Un taux d'intérêt nominal calculé sur la base du capital non remboursé dont le paiement intervient semestriellement dans la majorité des cas ;
- Une garantie réelle ;
- Des frais de réalisation à très faible montant.³⁷

❖ Les avantages et les inconvénients des emprunts :

➤ Les avantages :

- ✓ L'emprunt ne présente pas de risque de distribution de pouvoir.
- ✓ Il génère un effet de levier
- ✓ Les intérêts sont des charges fiscalement déductibles.

➤ Les inconvénients :

- ✓ L'emprunt amplifie les charges financières de l'entreprise.
- ✓ Le ratio d'endettement est affecté (la diminution de la capacité d'emprunt).
- ✓ Les conditions d'emprunts et les prises de garanties sont lourdes pour les PME.

2.1.3.3 Crédit-bail :

« Le crédit –bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise. Cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat. Ce n'est pas une vente à tempérament car

³⁶J.P. BOUERE, « titres et emprunt obligataire », Banque édition, Paris 1998. Page 10.

³⁷ CONSO.P et HEMMI.F, La gestion financière de l'entreprise, édition DUNOD, paris, 1989, P 448- 449.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

l'utilisateur n'est pas propriétaire du bien financé, ce n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une faculté de rachat, ce n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai³⁸. »

➤ Les intervenants dans le crédit-bail :

Les intervenants dans le crédit-bail sont :

- Le fournisseur du bien qui donnera lieu au crédit-bail ;
- Le crédit bailleur qui achète le bien au fournisseur ;
- Le crédit preneur qui loue le bien : il désigne le bien acheté, négocie le prix avec le fournisseur, loue le bien au crédit bailleur et devient propriétaire si l'option de rachat est levée en fin de contrat.³⁹

➤ Avantages et inconvénients de crédit-bail :

Tableau n° 02 : Les avantages et les inconvénients de crédit-bail :

Les avantages	Les inconvénients
<p>-Très grande flexibilité du contrat puisque les termes (la durée) sont négociés entre le locataire et le bailleur compte tenu des besoins de l'entreprise.</p> <p>-Financement total de l'investissement sans apport (hormis le premier loyer payable d'avance ...). A l'inverse les emprunts bancaires sont souvent limités à 70% du prix hors taxe du bien et nécessitent donc un apport.</p> <p>-Ne modifie pas la structure de l'endettement du locataire mais seulement le montant de ses engagements. Le locataire doit cependant indiquer, en annexe du bilan, ses engagements dans le domaine. De ce fait, le crédit-bail n'apparaît pas au bilan.</p> <p>-Le bailleur bénéficie d'un crédit d'impôt du fait que l'amortissement du bien constitue une charge.</p>	<p>-Les taux pratiqués sur un contrat de crédit-bail sont plus élevés que dans le cas d'un financement bancaire. Ils incluent, en effet, des commissions de gestion et une prime de risque ;</p> <p>-Les charges liées au fonctionnement du bien (réparation, entretien, primes d'assurance et impôt foncier...) sont à la charge du locataire.</p> <p>-Le crédit-bail permet de financer principalement des biens standards mais plus difficilement des biens sophistiqués ou plus élaborés.</p>

Source : CHARLES Amélie, MAURICE Stéphanie et REDOR Etienne, « Le financement des entreprises », Edition Economica (2ème), Paris, 2014. P71.

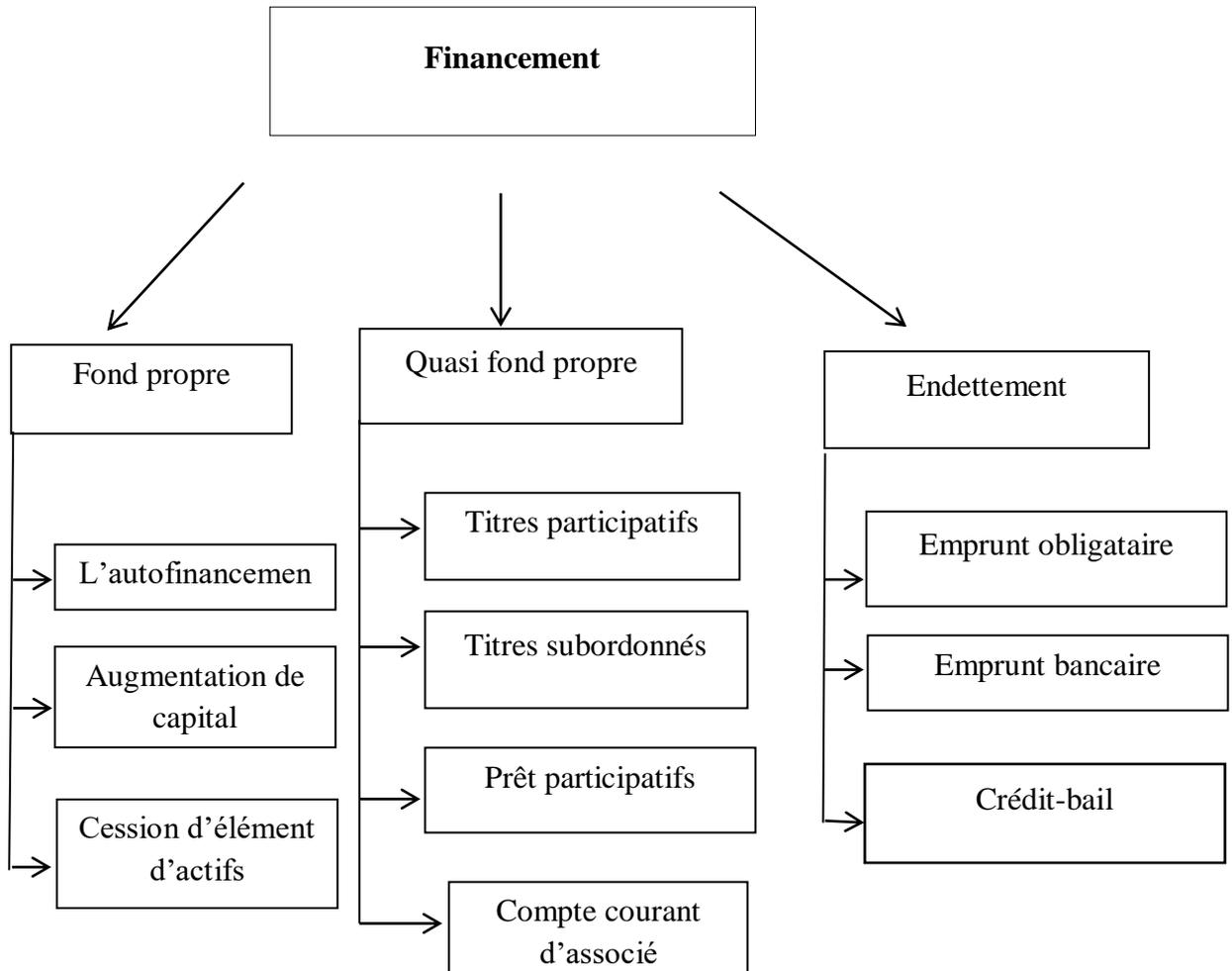
³⁸ BERNET- RPLLANDE. Luc « principes de techniques bancaire » », 20^{ème} édition, Paris, 1999, P96.

³⁹ M.MANSRI MERIEM, « L'évaluation financière d'un projet d'investissement », Cas : CARA Annaba mémoire de master en science financière et comptabilité, option finance d'entreprise, 2017, P 26.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

L'importance des sources de financement dans l'aboutissement d'un projet. Ils semblent bien déterminants dans l'aboutissement d'un projet d'entrepreneuriat.

Schéma n° 02 : les différentes sources de financement des investissements



Source : établi par nous-mêmes à partir des informations précédentes.

Chapitre 01 : les notions de base sur projet d'investissement

Conclusion

Le projet d'investissement est un ensemble d'action qui consomment des ressources limitées (main d'œuvre, capital, matière première) et dont un certain nombre d'agents économiques définis attend des avantages monétaires ou non. Il correspond à une démarche spécifique, temporaire avec un début et une fin, par opposition aux activités rodées et répétitives. Pour être efficace, cette démarche doit être structurée et méthodique.

Le financement est une opération qui consiste à consentir des ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un projet. Nous distinguons trois grandes catégories de sources de financement les sources de financement par fond propre, les sources de financement par quasi fond propre, et le financement d'endettement.

**Chapitre 02 : le
financement bancaire
d'un projet
d'investissement**

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Introduction

Les crédits d'investissement sont des crédits à long terme et à moyen terme généralement utilisés pour le financement, l'extension, le renouvellement de nouveaux projets l'équipement, la modernisation ou l'amélioration du potentiel de production existant. Il s'agit vraiment de fournir le montant au client, généralement énorme, Les résultats produits depuis plusieurs années assureront son remboursement.

Donc, Le risque inhérent à un tel crédit est plus élevé lorsque le crédit arrive à échéance loin. Pour assurer le remboursement du prêt à terme, malgré des imprévus, obliger les banquiers à faire une étude très approfondie du besoin de crédit d'investissement D'une part, en évaluant les conditions techniques et économiques de mise en œuvre du projet, D'autre part, les revenus que l'investissement connexe générera. Sera en effet L'exécution d'une analyse de rentabilisation pour un projet irréalisable est déraisonnable.

Section 01 : Généralités sur le crédit d'investissement

Pour investir, les entreprises vont souvent à la banque pour leur accorder des prêts investissements. Il s'agit de prêts à long et moyen terme généralement destinés à financement de nouveaux projets, agrandissement, renouvellement d'équipements, modernisation ou développement d'un potentiel productif existant.

1.1 Définition de crédit d'investissement :

Selon l'article 112 de la loi 90-10 de l'avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, « le crédit est tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou permet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend dans l'intérêt de celle-ci l'engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées aux crédits, les opérations de location assorties d'opération d'achats et notamment les crédits-bails »⁴⁰.

Un crédit d'investissement est un crédit à finalité spécifique, accordé par une banque à une entreprise, cela signifie investir dans des outils des équipements obsolètes ou en acquérant de nouveau produits ou pour fabriquer un nouveau produit ou pour accélérer le rythme d'une chaîne automatiquement. L'objectif de l'entreprise est d'améliorer ses résultats et donc son développement durable.

Ces crédits d'investissement sont financés la partie haute du bilan.

1.2 Types de crédit d'investissement :

Le crédit d'investissement ou d'équipement a une vocation de moyen-long terme, soit le financement des actifs immobilisés, que ceux-ci soient corporels (outil de production, machines, véhicules, etc.), financiers (prise de participation, crédit financier à des tiers, etc.) ou incorporels (recherche et développement, brevets, etc.).

Parmi les différentes techniques de financement des investissements, nous aborderons respectivement :

⁴⁰ Loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, JORA 1990, n° 112.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

- Les crédits d'investissement classiques :
 - Les crédits à moyen terme CMT.
 - Les crédits à long terme CLT.
- Le crédit-bail.
- Les crédits spéciaux.

1.2.1 Les crédits d'investissement classiques :

1.2.1.1 Crédits à moyen terme (CMT) :

Ce sont des crédits d'une durée de deux à sept ans, ils sont utilisés pour financer des biens dont la durée est moyenne tels que : les véhicules, les machines, et de façon plus générale la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise. Il doit exister une liaison entre la durée de financement et la durée de vie du bien financé, donc il faut éviter dans tous les cas que la durée de financement soit plus longue que la durée d'utilisation du bien que le crédit à moyen terme financé.⁴¹

Ces crédits sont destinés à financer le haut du bilan à savoir les immobilisations tels des équipements ou des constructions légères dont la durée d'amortissement fiscal est compatible avec celle de l'amortissement du crédit qui ne saurait dépasser donc les sept (07) ans.

Il est généralement distribué par les banques de dépôt, les banques d'affaires ou encore les banques de crédits à moyen et long terme.

En se basant sur la possibilité de refinancement, les crédits à moyen terme (CMT) peuvent être scindés en trois (03) parties :

1.2.1.1.1 CMT réescomptable :

Pour pouvoir financer des opérations de crédit d'une durée relativement longue avec des dépôts essentiellement à court terme, il faut résoudre un double problème : celui de donner aux banques de dépôts la possibilité de réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la Banque d'Algérie tout en évitant que ce type de crédit n'entraîne un recours trop systématique aux ressources de l'Institut d'Emission et ne pèse donc exagérément sur la monnaie⁴².

Cette forme de crédit répond à l'un de ces objectifs :

- Développement des moyens de production ;
- Financement d'exportation ;
- Construction d'immeuble d'habitation.

1.2.1.1.2 CMT mobilisable

C'est la forme de crédit la plus utilisée au sein des banques algériennes en raison de la souplesse qu'elle procure à leur trésorerie. Elle permet de récupérer la trésorerie engagée lors de la réalisation du crédit par le réescompte d'un billet à ordre souscrit par l'investisseur.

⁴¹ ALBOUY.M, « Décisions financières et création de valeur, Collection Gestion », édition Economica, 2ème édition, p 235.

⁴² BOUYACOUB.FAROUK « l'entreprise et le financement bancaire » Edition Casbah, Alger 2000, p252.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

1.2.1.1.3 CMT non mobilisable

Dans ce type de crédit, les possibilités de refinancement n'étant pas envisageables, le crédit est nourri par la trésorerie propre de la banque. Il en résulte que le taux d'intérêt débiteur appliqué à ce type de crédit est plus élevé que celui appliqué dans les crédits à moyen terme mobilisables ou réescomptables.

1.2.1.2 Crédits à long terme :

Ces crédits sont destinés à financer les immobilisations lourdes de l'entreprise : terrains, bâtiments, usines, agencements et installations, ...etc. Leur durée est comprise entre 07 et 20 ans, accompagnés d'un différé aux choix de deux (02) à quatre (04) années⁴³.

Le problème ne réside pas seulement dans l'importance du montant, mais surtout dans son indisponibilité future qui est très longue. En effet, pour diverses raisons, les déposants peuvent venir à tout moment réclamer leurs dépôts, que la banque ne pourra pas satisfaire, elle se trouvera alors dans un déséquilibre financier qui pourra la conduire à la faillite⁴⁴.

1.2.2 Le crédit-bail (leasing) :

Le crédit-bail, communément appelé « leasing », est un contrat de location à durée déterminée, portant sur un bien meuble ou immeuble, passé entre une entreprise et une banque ou un établissement spécialisé, et assorti d'une option d'achat à un prix fixé d'avance.

Ce contrat est assorti d'un engagement unilatéral de vente, selon lequel, il est possible pour le locataire d'acheter le bien à la fin de la période convenue.

En effet, à la fin de la durée de location du bien, le preneur peut soit acheter la propriété est à un prix pré-convenu (valeur restant), soit poursuivre le bail, soit résilier le contrat.

Selon la nature du bien à financer II existe deux types de crédit-bail

- Le crédit-bail mobilier ;
- Le crédit-bail immobilier.

1.2.2.1 Le crédit-bail mobilier :

Il consiste en une opération de location d'un bien d'équipement, de matériel d'outillage, acheté en vue de cette location, par la société de crédit-bail sollicitée, celle-ci demeure propriétaire du bien⁴⁵.

1.2.2.2 Le crédit-bail immobilier :

Le crédit-bail immobilier consiste en une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel, acheté ou construit par une société de crédit-bail immobilier, qui en demeure propriétaire⁴⁶.

⁴³LUC BERNET.R « principe de technique bancaire » 25ème Edition, Dunod, Paris, 2008, page 343.

⁴⁴G. LANGLOIS, M. MOLLET « Gestion Financière » édition. Berti, Alger 2001, p 331.

⁴⁵ BOUYACOUB « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah édition ; Alger 2000, page 254.

⁴⁶ BOUYACOUB, Op.cit. Page 256.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

1.2.2.3 Les avantages et les inconvénients :

Les avantages et les inconvénients pour le bailleur et pour le preneur⁴⁷ :

➤ Les avantages

• Pour le bailleur :

- La valeur résiduelle, qui permet de compenser le montant qui reste à payer.
- Financer un équipement tout en restant son propriétaire. Le bailleur étant propriétaire du bien loué jusqu'à la réalisation de la vente, il est moins vulnérable qu'un créancier gagiste.
- Le locataire, tout comme le bailleur, ne peut mettre fin au contrat durant la période de location ; le bailleur sera donc assuré de toucher sa rémunération sauf dans le cas de défaillance du locataire ;

• Pour le preneur :

Il correspond aux objectifs suivants :

- Exploiter un matériel sans rien déboursier au préalable, donc l'entreprise peut réserver ses ressources à d'autres investissements industriels ou commerciaux ;
- L'entreprise trouve dans cette opération un financement intégral du bien ;
- Avoir le choix, à l'expiration du contrat, d'acheter le bien à sa valeur résiduelle dont le montant est souvent très faible, ou bien prolonger le contrat de location ou bien même restituer le bien ;
- Négocier le prix directement avec le fournisseur ;
- Avantage fiscal : payer moins d'impôts car la location cause une augmentation des charges, donc il y'a moins de bénéfices et alors moins d'impôts.

➤ Les inconvénients :

• Pour le bailleur :

- Dans le cas où le locataire serait défaillant, la revente du bien loué ne lui assurera pas forcément une couverture totale de la perte subie.
- Les biens loués peuvent être difficiles à récupérer, surtout s'ils ont été détruits ou détériorés ;
- Toujours dans le cas de défaillance du débiteur, le bailleur risque de voir le bien financé tombé en désuétude à cause d'une évolution technologique rapide. Ce cas est particulièrement fréquent dans le cas de biens informatiques.

• Pour le preneur :

- Le coût du crédit-bail est souvent très élevé, ce qui le rend son utilisation difficile aux petites entreprises ;
- L'entreprise ne peut acquérir le bien par anticipation, ce qui l'oblige à attendre la fin du contrat pour pouvoir le faire.

1.2.3 Les crédits spéciaux :

Les crédits spéciaux sont des crédits pris dans le cadre d'un programme plans de développement élaborés par les autorités gouvernementales compte tenu de leur nature politique, les conditions d'attribution de ces crédits impliquent normes administratives.

⁴⁷ Document interne de la banque CPA.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Le CPA à l'instar des autres banques publiques s'est impliquée dans ⁴⁸:

- Le financement des micros entreprises (dispositifs ANADE)
- Le financement des projets présentés par les promoteurs chômeurs (dispositif CNAC)
- Le financement de l'activité à titre individuel (dispositif ANGEM).

1.2.3.1 Les crédits à l'emploi de jeune :

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), dénommée agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) depuis novembre 2020 est un organisme algérien chargé de la gestion d'un fonds de crédit pour la création d'entreprise.

Destiné à financer la création de micros entreprises par les jeunes promoteurs âgés de **19** à **35** ans avec l'engagement de créer trois (3) emplois permanents, ce mécanisme est basé sur une participation triangulaire : ANADE, banque et Promoteur.

Le financement bancaire varie entre **70%** à **80%** du coût du projet, la partie restante est supportée par le trésor public à travers l'ANADE à hauteur de **20%** à **25%** et l'apport personnel du promoteur représentant **5%** à **10%** de la valeur du projet.

Les taux d'intérêts bancaires sont bonifiés par l'Etat :

- **95%** du taux débiteur appliqué au titre des investissements réalisés en zone spécifiques ;
- **80%** du taux débiteur appliqué au titre des investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture, de l'hydraulique et de la pêche ;
- **60%** du taux débiteur appliqué au titre des investissements réalisés dans tous les autres secteurs d'activités.

La durée de remboursement de ce crédit est amortie sur cinq (**05**) ans avec une période d'un différé d'une année.

1.2.3.2 Les crédits aux chômeurs promoteurs (dispositif CNAC) :

Un dispositif de soutien à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans initié par la CNAC en collaboration avec le système bancaire national.

Peuvent bénéficier de ce type de crédit, les promoteurs indépendants qui remplissent les conditions suivantes :

- Présenter une attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC (l'âge requis, la qualification dans l'activité projetée, ne pas exercer une activité rémunérée depuis 12 mois à la date de l'introduction de la demande, ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de création d'activité...)
- Justifier de l'apport personnel requis (**5** à **10%**).

La participation de la banque ne saurait excéder **70%** du coût de l'investissement pour une durée pouvant aller jusqu'à sept (**07**) ans. La CNAC accorde un crédit non rémunéré à hauteur de 20 à 25% qui sera remboursé après extinction de l'emprunt bancaire.

⁴⁸ Document interne de la banque CPA.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

1.2.3.3 Le microcrédit (dispositif ANGEM) :

Dans le cadre de ce dispositif, l'aide consentie par l'Etat est destinée au financement de l'activité à titre individuel. Le demandeur doit être âgé de dix-huit ans au moins. La durée de crédit bancaire se situe entre **12** et **60** mois, dont un différé qui ne saurait excéder six mois.

Le montant du crédit est déterminé comme suit ⁴⁹:

Tableau n° 03 : Présentation le montant du crédit ANGEM :

Désignation	Apport personnel	Aide ANGEM	CMT bancaire
Achat de matières premières (30 000 DA maximum)	10%	90%	-
Achat de matières premières (entre 50 000 et 100 000 DA)	5%	-	95%
• Projet situé en zone spécifique	3%		97%
• Le client est diplômé			
Achat de matériel (entre 100 000 et 400 000 DA)	5%	25%	70%
• Projet situé en zone spécifique	3%	27%	70%

Source : document fourni par la banque CPA.

Le financement des professions libérales (médecins, pharmaciens, cliniques, avocats...) est un autre créneau financé par le CPA, du fait qu'il s'agit d'une clientèle dont les besoins en financement sont à sa portée et qu'elle constitue, en même temps, une clientèle pourvoyeuse de ressources stables.

1.2.3.4 Le financement des professionnels de la santé (dispositif PROMED) :

Le crédit PROMED est destiné au financement des investissements des professionnels du corps médical. Il est octroyé pour :

- L'achat des équipements nécessaires à chaque professionnel ;
- L'aménagement du local et l'achat des équipements ;
- L'achat ou l'aménagement d'un local à usage professionnel ;

Toute personne physique ou morale ayant la qualité et le statut de : Médecin (généraliste et spécialiste) ; Chirurgien-dentiste ; Pharmacien ; Vétérinaire, peut bénéficier du crédit PROMED.

La durée du crédit est fixée selon la nature du bien à financer :

- Elle peut aller jusqu'à dix (**10**) ans pour l'achat du local ;
- Pour l'acquisition des équipements et l'aménagement, elle peut aller de trois (**03**) à sept (**07**) ans.

Le montant du crédit est déterminé par rapport au montant de l'investissement et de la part de l'autofinancement :

⁴⁹ Idem.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Tableau n ° 04 : Présentation le montant du crédit PROMED

Désignation		Montant du crédit	Plafond du crédit
Financement de l'achat des équipements	Création	80%	15.000.000 DA
	Extension	90%	20.000.000 DA
Financement de l'achat du local professionnel		80%	10.000.000 DA
Financement des travaux d'aménagement	Propriétaire	100%	2.000.000 DA
	Locataire	50%	500.000 DA
Financement de l'achat du local et des équipements	Création	70%	20.000.000 DA
	Extension	80%	30.000.000DA

Source : Document fourni par la banque CPA.

1.2.3.5 Le financement de la profession libérale (dispositif PROLIB) :

Le crédit PROLIB est un crédit d'investissement à moyen et long terme destiné à des professionnels indépendants. Il est octroyé pour le financement partiel de :

- L'achat des équipements nécessaires à chaque professionnel.
- L'achat ou l'aménagement d'un local à usage professionnel.
- L'achat combiné du local et des équipements.

PROLIB, peut être accordé à toute personne physique ou morale ayant la qualité d'un professionnel ou d'officier public exerçant à titre indépendant, à savoir :

- Comptable agréé, expert-comptable, commissaire aux comptes ;
- Avocat, huissier, notaire, commissaire-priseur ;
- Architecte, géomètre ;
- Agent général de compagnie d'assurance, consultant dans les domaines technique, ...

La durée de remboursement du crédit est fixée selon la nature du bien à financer. Elle peut aller jusqu'à dix (**10**) ans pour l'achat du local et l'achat combiné tandis que pour l'achat des équipements et l'aménagement du local, la durée peut aller jusqu'à cinq (**05**) ans.

Le montant du crédit est déterminé par rapport à l'activité, au coût de l'investissement et à la part de l'autofinancement :

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

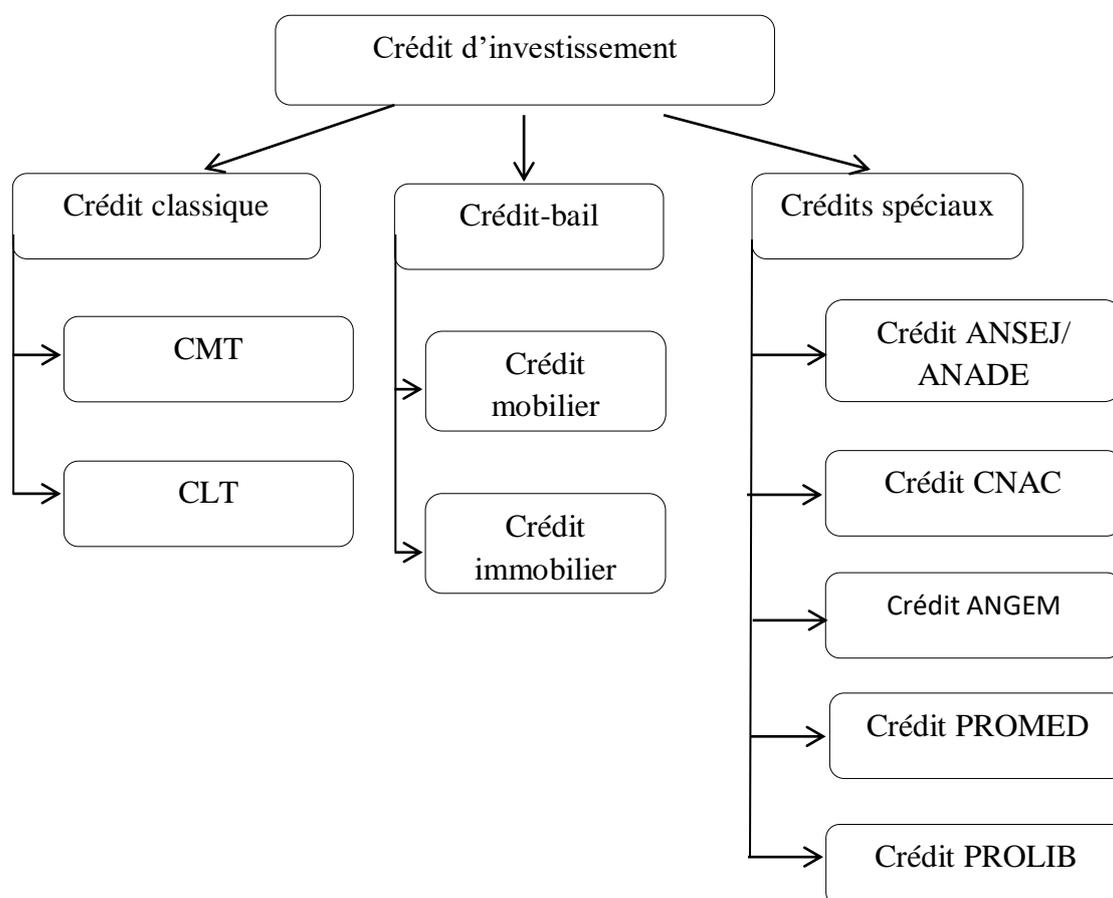
Tableau n° 05 : Présentation le montant du crédit PROLIB

Désignation		Montant du crédit	Plafond du crédit
Financement de l'achat des équipements		70%	4.000.000 DA
Financement de l'achat ou extension du local professionnel		80%	8.000.000 DA
Financement des travaux d'aménagement	Propriétaire	100%	2.000.000 DA
	Locataire	50%	700.000 DA
Financement de l'achat du local et des équipements		70%	10.000.000 DA

Source : document fourni par la banque CPA.

Nous remarquons dans cette section que la panoplie des techniques proposées pour le financement des investissements reste moins étoffée que celle afférente aux crédits d'exploitation. Ces techniques sont beaucoup plus axées sur la durée du crédit plutôt que sur les modalités particulières le concernant.

Schéma n°03 : Différentes types de crédit d'investissement.



Source : établi par nous même à partir des informations précédentes.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Dans cette section nous avons présenté la notion de crédit d'investissement et ses différentes formes. Ce crédit destiné à financer l'actif circulant du bilan, et il constitue deux types à savoir, les crédits d'investissement classiques, le crédit-bail (leasing), et les crédits spéciaux.

Section 02 : Montage d'un crédit d'investissement

La constitution du dossier de crédit qui doit comporter tous les documents nécessaires à l'étude. Ensuite, l'identification du demandeur de crédit et son environnement. Enfin, le diagnostic économique et financier au bout duquel le banquier arrive à cerner les besoins réels de son client et propose les concours adéquats.

Il est à rappeler que le crédit d'investissement est un crédit qui finance la partie haute du bilan qui présente l'actif immobilisé, l'outil de travail de l'entreprise.

Les demandes de crédit d'investissement doivent être accompagnées d'une liste de documents administratifs, comptables, techniques, économiques et financiers, etc. La liste des documents présentés ci-après n'est pas exhaustive, elle peut varier selon la nature de l'investissement et l'ancienneté de la relation banque client.

2.1 L'étude de la viabilité du projet :

L'analyse de la viabilité où analyse technico-économique d'un investissement doit porter sur différents aspects ayant trait au marché, aux considérations commerciales ainsi qu'aux données techniques.

L'étude technico-économique du projet d'investissement L'étude de faisabilité technico-économique d'un projet et l'estimation prévisionnelle de sa rentabilité constituent un outil indispensable pour pouvoir⁵⁰

- Prendre la décision ou non de financer le projet ou en définir la planification dans le temps

2.1.1 L'identification du projet :

L'identification de projet est la phase la plus importante, elle s'appuie sur une réflexion globale sur l'entreprise : ses finalités, son environnement, ses point forts, qui conduisent à une prise de conscience et à proposer des solutions qui prendront la forme de préconisation stratégique. Cette première étape laisse une large place à l'imagination et à l'innovation, elle cependant par une interrogation sur les produits de l'entreprise, sur ses clients, sur la concurrence, sur les opportunités et les menaces de l'environnement, la multiplicité et la complexité de ces questions montrent la difficulté de cette phase.

⁵⁰JACKY KOEHL, « le cois des investissements », édition Dunod, Paris, 2003, page 20.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

2.1.1.1 Projet incompatibles et projet indépendants :

La comparaison de projet implique une analyse de la nature des investissements et le classement des projets entre trois grandes catégories⁵¹ :

- Les projets incompatibles : deux projets sont techniquement incompatibles si la réalisation de l'un exclut celle de l'autre ;
- Les projets compatibles : deux projets sont compatibles si l'on peut techniquement envisager la réalisation simultanée ;
- Les projets compatibles indépendants : il convient d'étudier successivement deux projets A et B et le projet global A+B. Après cette série d'étude l'évaluateur passe à une étape plus avancée dans son analyse qui est, l'étude marketing et commerciale du projet.

2.1.2 L'étude du marché :

C'est sans doute à ce niveau du montage et de l'étude du dossier que la démarche du promoteur et celle du banquier se rapprochent le plus. L'un et l'autre font de l'étude du marché un élément fondamental, car c'est de cette étude que dépend la décision d'investir ou de ne pas investir. Comme l'a fait avant lui le promoteur le banquier détermine, lui aussi, le marché global théorique, apprécie la part du marché local visée par l'entreprise et examine les possibilités d'exportations. Il met en évidence les caractéristiques de la demande : volume et prévisions d'évolution, types de clientèles, etc. Ainsi quelles caractéristiques de l'offre : volume et prévision d'évolution, principaux concurrents, capacité nationale installée, production nationale, importations, exportations, etc. Il procède, ensuite, à une étude minutieuse du produit, ses caractéristiques techniques, ses qualités, ses performances, son utilité et son utilisation sont alors mises en évidence⁵².

2.1.3 L'étude commerciale :

Dans cette rubrique, le banquier étudie les éléments principaux de la politique commerciale adoptée vis-à-vis du marché décrit précédemment. Il s'informe sur les objectifs commerciaux fixés par l'entreprise, sur l'étendue du marché visé (local, régional et national), sur la part qu'elle se propose de conquérir et son évolution sur les cinq (5 années) à venir, sur les types de clientèles visés, sur la répartition des ventes par types de clientèles et sur les éventuels contacts déjà établis avec les clients potentiels⁵³.

2.1.4 L'étude technique du projet :

La finalité de l'étude technique est de déterminer les exigences des moyens matériels et humains essentiels à la réalisation du projet. Afin d'atteindre les objectifs liés au projet, il convient de s'intéresser aux points suivants⁵⁴:

- Le choix entre une technologie maîtrisée et connue, ou essayer de maîtriser une technologie proposée ;

⁵¹ MANUEL.BREDIER, « évaluation et choix des projets d'investissement », 4^{ème} édition Economica, paris, page 21.

⁵²BOUYACOUB.FAROUK, Op.cit. Page 145.

⁵³ Idem, P 145-146.

⁵⁴ LASARY, « Evaluation et financement de projets », Dar El Othmania, 2007, page 46.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

- S'assurer de la faisabilité technique du projet ;
- Vérification de la disponibilité des ressources techniques nécessaires à la réalisation du projet ;
- La bonne formation du personnel concernant la technologie proposée ;
- La matérialisation du calendrier d'exécution et la disponibilité des ressources humaines durant la période de réalisation du projet ;
- Prévoir les conséquences du projet sur le fonctionnement actuel de l'entreprise.

2.1.5 Estimation des coûts :

Après la détermination des différents besoins d'investissement et d'exploitation, l'analyste procède à une évaluation plus élaborée des coûts qui seront engendrés par ses besoins. L'analyse des coûts doit être faite d'une manière exhaustive sur toutes les dépenses prévisionnelles relatives à l'investissement (locaux, terrains, équipements, imprévus, droits et taxes sur investissements acquis etc.) et à l'exploitation (les matières premières, les salaires, les impôts et taxes etc.). L'estimation des coûts est d'une importance capitale pour l'investisseur. Elle constitue l'un des éléments indicateurs de la faisabilité du projet à travers une évaluation des coûts réels de réalisation du projet par rapport aux estimations préliminaires, et une appréciation des niveaux des prix pratiqués par rapport aux coûts de revient.⁵⁵

2.2 L'Analyse financière d'un crédit d'investissement :

L'analyse financière est un ensemble de concepts, méthodes et outils qui permettent de traiter des informations internes et externes, en vue de formuler des recommandations pertinentes concernant la situation d'un agent économique spécifique, le niveau et la qualité de ses performances, ainsi que le degré de risque dans un environnement fortement concurrentiel.

L'analyse de la rentabilité sera faite en deux étapes :

- Analyse avant financement.
- Analyse après financement.

2.2.1 L'analyse avant financement :

L'évaluation de la rentabilité du projet est basée sur le flux de trésorerie résultant du projet, c'est-à-dire flux d'investissement, d'exploitation et de désinvestissement.

Ces flux sont déterminés et évalués à travers certains outils d'analyse qu'on abordera ultérieurement, pour cela le banquier devra établir le tableau des emplois/ressources qui est lui-même établi sur la base du tableau de compte de résultat prévisionnel et l'échéancier des flux de trésorerie (investissement et amortissement) tout en déterminant la valeur résiduelle de l'investissement et le besoin en fond de roulement.⁵⁶

⁵⁵LASARY, « Evaluation et financement de projets », Op.cit. Page 47.

⁵⁶LOZATO, MICHEL, NICOLLE, PASCAL « Gestion des investissements et de l'information financière », 10ème édition, Dunod, 2015, Page 125.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

2.2.1.1 Elaboration du tableau emplois / ressources avant financement :

C'est un tableau élaboré dans le but de déterminer les flux de trésorerie en recensant les emplois et les ressources de l'investissement.

2.2.1.1.1 L'élaboration du l'échéancier d'investissement :

Il s'agit d'afficher en temps opportun tous les différents frais d'investissement, y compris le BFR qui doit être utilisé au début des opérations. Elle doit couvrir les frais de création de la société, les terrains, les bâtiments les équipements, les imprévus, ...Etc.

Tableau N°06 : Exemple d'un échéancier d'investissement :

ANNEXES	1	2	3	4	5	TOTAL
Rubriques						
Frais de création de la société						
Terrain						
Construction						
Equipement						
Installation annexes						
Matériel roulant						
Formation						
Besoin en fond de roulement						
Imprévus						

Source : LAZARY, K op.Cit. Page 69.

2.2.1.1.2 L'échéancier d'amortissement :

Cela implique l'amortissement total de l'investissement sur la durée de vie du projet sur une base annuelle. Il détermine entre autres la dotation annuelle aux amortissements à inclure dans le CR projeté.

Tableau N°07 : Exemple d'un échéancier d'amortissement :

Désignation	Montant	Durée	1	2	3	N=durée du projet	Total
Frais préliminaire								
Construction								
.....								
Total								

Source : LAZARY, K op.Cit. Page 70.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

2.2.1.1.3 Détermination de la valeur résiduelle d'investissement (VRI) :

Avant de parler de la valeur résiduelle du projet, il faut passer sur la durée de vie du projet peut être définie comme la durée de vie économique du projet signifie que l'investissement réalisé recevra probablement revenus financiers. Si la durée de vie est imprévisible, nous utilisons la durée à la place amortissement des équipements majeurs du projet.

Par exemple, pour déterminer la longévité d'un projet d'atelier de couture, il faut désigne la durée de vie technique de l'équipement principal (machine à coudre).

La valeur résiduelle des investissements correspond à la valeur restante de la revente des immobilisations corrigées des éventuelles incidences fiscales, autrement dit, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement. Il s'agit, d'une rentrée de fonds supplémentaire dont il faut tenir compte en dernière année de la durée de vie du projet.⁵⁷

2.2.1.1.4 Détermination de la variation du BFR :

Le BFR est le capital nécessaire au projet pour la prise en charge de certaines charges d'exploitation durant le démarrage du projet, notamment les dépenses de matières premières et les salaires.

L'évolution du BFR est en fonction de l'évolution de l'activité de l'entreprise durant la phase de montée en cadence, autrement dit, plus l'activité (chiffre d'affaires) est importante et $VRI = Investissement\ initial - BFR - Montants\ déjà\ amortis$.

Le BFR ne devrait plus avoir d'importance. A la fin de la dernière année du cycle de vie du projet, le BFR restant à la disposition de l'entreprise constitue une ressource qu'il faut récupérée. Nous tenons à souligner que le BFR est un besoin de financement permanent (à long terme) qui doit être financé par des ressources à long terme, en l'occurrence le fonds de roulement.

Tableau N°08 : exemple d'un tableau du BFR :

Années	1	2	3	4	5
Chiffres d'affaires					
BFR					
ΔBFR					

Source : établi par nous même à partir des informations précédentes.

2.2.1.1.5 L'élaboration du CR prévisionnel :

Est un outil qui permet de détermine le montant et l'évolution du CA de l'entreprise, les consommations de matières premières, les dotations aux amortissements (à partir de l'échéancier d'amortissement), l'IBS, les frais divers, les frais personnels ainsi que les soldes intermédiaires de gestion dont le résultat brut d'exploitation, le résultat net et la CAF.

Cette dernière utilisée pour spécifier les flux de trésorerie annuels.

⁵⁷FRAIX. J, « Manuel d'évaluation des projets industriels », édition BOECK, paris, 1988, Page 103.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Tableau N°09 : Exemple représentant la CAF :

ANNEE	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaire (1)					
Consommation (2)					
Services (3)					
Valeur ajouté 1-(2+3)					
-frais personnel (5)					
-impôt et taxe (6)					
=Excédent brut d'exploitation 4-(5+6) (7)					
-dotation aux amortissements (8)					
-frais divers (9)					
=Résultat brut de l'exercice (10)					
-IBS (11)					
=Résultat net 10-11 (12)					
CAF (12+8)					

Source: LASARY, op.cit., p74.75.

Tableau N°10 : Exemple du tableau de flux de trésorerie avant financement

Rubriques	0	1	N
<u>Ressource :</u>				
Capacité d'autofinancement				
Investissement résiduel				
Récupération du BFR				
Total ressources.				
<u>Emplois :</u>				
Investissement				
Variation du BFR				
Total emplois				
Flux net de trésorerie				

Source : BEHADI S., BOUDRAHAM K. « L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement », Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p 40.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

2.2.1.2 Les critères de la rentabilité :

Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement consiste dans la comparaison de capital investi à l'ensemble des cash-flows.

Il existe plusieurs critères d'évaluation :

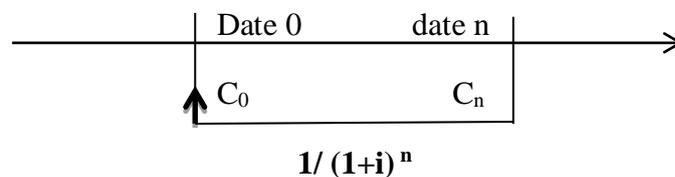
- La valeur actuelle nette (VAN).
- L'indice de profitabilité (IP).
- Le délai de récupération de capital investi (DRC).
- Le taux de rentabilité interne (TRI).

➤ La notion d'actualisation :

Tous les investissements sont un échange entre les dépenses courantes et les revenus futurs. Afin de pouvoir comparer les dépenses d'investissement et les produits d'exploitation générés par le projet actuellement enregistrés avec ceux encourus dans le futur, l'évaluateur a procédé à une actualisation : une technique qui permet de trouver la valeur immédiate des flux futurs qui sont sur le point de générer le projet.

Il s'agit du taux d'actualisation, qui peut être défini comme le prix auquel la liquidité est cédée. L'actualisation est l'exact opposé de la capitalisation. Cette dernière stipule qu'un (1) dinar aujourd'hui vaut $(1+i)^n$ dinars dans n années à un taux d'intérêt de i .

Figure n°01 : Principe d'actualisation.



Source : TAVERDET-POPIOLEK, NATHALIE, Op.cit., P 142.

2.2.1.2.1 La valeur actuelle nette (VAN) :

La valeur actuelle nette (VAN) est la différence entre la somme des flux nets actualisés d'exploitation sur toute la durée de vie de l'investissement et le capital investi.⁵⁸

Mathématiquement la VAN s'écrit⁵⁹ :

$$VAN = -CI + \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t}$$

VAN : Valeur Actuelle Nette ;

CF : Cash-flow ;

⁵⁸ LAZARY, op. cit. p112.

⁵⁹ RIVET, ALAIN. « Gestion financière : Analyse et politique financières de l'entreprise », Paris : Edition ellipses, 2003, P.139

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

i : Taux d'actualisation ou bien taux de rendement minimum acceptable ;

t: Nombre d'année ;

n : La durée de vie de l'investissement ;

CI : Capital investi.

➤ Principe de décision :

La valeur actuelle nette (VAN) est à la fois :⁶⁰

– **Un critère de rejet** : il permet de rejeter tout projet qui afficherait une VAN négative ($VAN < 0$) ;

- **Un critère de sélection** : entre deux projets concurrents, nous retiendrons celui qui possédera la VAN supérieure ;

- **$VAN > 0$** : l'investissement doit être réalisé dans la mesure où d'une part, la mise initiale est récupérée tout en rémunérant le capital et d'autre part, la valeur de l'entreprise est augmentée ;

- **$VAN = 0$** : signifie que l'investissement s'il était réalisé permettrait de récupérer la dépense initiale et satisferait totalement les bailleurs de fonds.

2.2.1.2.2 L'indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité est le rapport entre la valeur actuelle nette (VAN) des flux financiers d'exploitation générés par le projet et le montant de l'investissement initial. Il reflète le revenu actualisé par unité monétaire investie.⁶¹

Le concept d'indice est directement lié à la valeur actuelle nette. Il peut être obtenu par le rapport entre la valeur actuelle des cash-flows actualisés et le capital investi.

$$IP = VAN / CI + 1$$

-**IP** : indice de profitabilité

-**VAN** : la valeur actuelle nette.

- **CI**: capital investi

➤ Principe de décision :

L'IP est un critère comparé à 1 :

➤ Si **$IP > 1$** : le projet est rentable.

➤ Si **$IP < 1$** : le projet n'est pas rentable.

⁶⁰ Idem.

⁶¹ TAVERDET-POPIOLEK, Nathalie, « Guide du choix d'investissement », Paris : Edition, d'organisation, 2006, P 177.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

- Si l'**IP = 1** : le projet sans bénéfice.

De plus, l'indice de profitabilité est un critère de comparaison : entre deux projets, on choisira celui qui a l'indice de profitabilité le plus élevé⁶².

2.2.1.2.3 Le taux de rentabilité interne (TRI) :

C'est tout simplement le taux pour lequel la VAN est nulle. Cette méthode consiste à rechercher pour quel taux d'actualisation on obtient l'égalité entre l'investissement (I) et la valeur actuelle des cash-flows nette attendue⁶³.

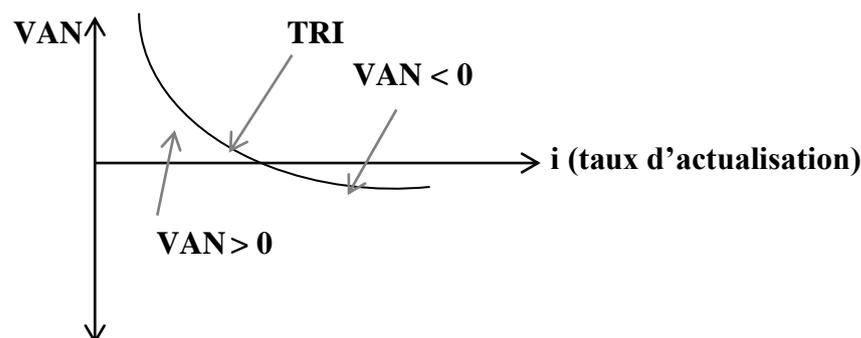
Ce taux rend ainsi la valeur actuelle des entrées de fonds égale à la valeur actuelle des sorties de fonds. Le TRI peut aussi s'interpréter comme le coût maximal des fonds supportable par l'entreprise pour ne pas détruire de la richesse.

$$\sum_{t=1}^n \text{Cft} (1 + \text{TRI})^{-t} - \text{CI} = 0$$

TRI : taux de rentabilité interne.

Cf : cash-flow.

Figure n°02 : Détermination de taux de rentabilité interne :



Source : LASARY.Op. Cit, P123.

- **Interprétation :**

Une comparaison entre les deux critères la VAN et le TRI fait que si la VAN est positive signifie que le TRI est supérieur au taux d'actualisation. Si la VAN est égale à zéro, le TRI c'est le point d'intersection de la VAN avec l'axe d'abscisse. Dans le cas où la VAN est négative le taux d'actualisation augmente.

- **Mode de calcul du TRI :**

Le mode de calcul du TRI est comme suivant :⁶⁴

Le TRI se détermine par itérations successives. Il s'agira de faire plusieurs essais, jusqu'à trouver le taux d'actualisation qui annule la VAN ;

⁶² TAVERDET-POPIOLEK NATHALIE, Op.cit. P177.

⁶³ CONSO P et HEMICI.F, « Gestion financière » 2eme édition, Paris, 2002, P 387.

⁶⁴ LASARY, op.cit., P123.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Pour ce faire, il y aura lieu de choisir arbitrairement un taux d'actualisation puis de déterminer la VAN à ce taux ;

Si la VAN est positive, il faut augmenter le taux d'actualisation pour réduire la VAN. Et ainsi de suite jusqu'à ce que la VAN devienne négative ;

A ce moment-là, il sera possible d'interpoler entre le dernier taux d'actualisation qui a donné la VAN positive et celui qui a donné la VAN négative.

➤ **Le principe de décision :**

- **Le projet indépendant :** le taux d'actualisation est inférieur au TRI le projet est acceptable.
- **Le projet mutuellement exclusif :** dans le cas de plusieurs projets qui correspondent ou même condition on prend le projet qui a le TRI le plus élevé.

2.2.1.2.4 Le délai de récupération (DR) :

La période de récupération représente le temps nécessaire pour que les flux d'exploitation soit égal ou montant d'investissement. En d'autres termes la période de récupération représente le temps nécessaire pour que les flux de trésorerie accumulés s'annulent.

Valeur absolue du dernier flux négatif*12mois

$$DR = n + \frac{\text{Valeur absolue du dernier flux négatif*12mois}}{\text{Valeur absolue de la somme des deux derniers flux}}$$

Valeur absolue de la somme des deux derniers flux

DR : délai de récupération.

n : l'année ou les flux de trésorerie change de signe.

➤ **Principe de décision :**

- **Projets indépendants :** on choisit les projets ayant un délai de récupération inférieur à un seuil subjectif préalablement fixé par le management en fonction de ses contraintes, notamment de financement.
- **Projets mutuellement exclusifs :** on choisit le projet ayant le délai de récupération le plus petit.
- **Le délai de récupération actualisé (DRA) :**

Il s'agit du même principe que celui du DR sauf que les flux de trésorerie sont actualisés. Donc le DRA représente le temps qui est nécessaire pour récupérer un investissement, c'est-à-dire le nombre d'années ou de mois qui égalise le montant investi avec le montant des flux qui seront générés.⁶⁵

⁶⁵ F-X, SIMON, « Préparer et défendre un projet d'investissement », Paris : Edition Dunod, 2005, P.86.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Autrement dit c'est le temps nécessaire pour que la VAN des cash-flows actualisés devienne positive.

➤ Comparaisons entre les méthodes de la VAN et TIR :

La comparaison entre les méthodes de la VAN et TIR est comme suite⁶⁶ :

Le taux interne de rentabilité est issu directement des développements de la méthode de la valeur actuelle nette d'un projet.

Les deux méthodes n'ont pas toutefois la même signification et ne donnent pas toujours les mêmes résultats.

Si le problème soulevé porte sur la décision à l'égard d'un projet indépendant voir contingent. Les deux méthodes donnent la même indication d'abandon ou d'acceptation pour un taux donné (taux d'actualisation en ce qui concerne la méthode de la VAN, et taux d'acceptation ou de rejet en ce qui concerne la méthode du (TIR).

La valeur actuelle nette d'un projet (VAN) peut être représentée par une courbe décroissante en fonction du taux d'actualisation ou bien $VAN = f(i)$ ou « i » représente le taux d'actualisation.

Un projet est rentable si ça $VAN > 0$, la $VAN=0$ si $i = TIR$

Le projet est rentable si $i < TIR$.

2.2.2 Analyse après financement :

L'analyse après financement a pour objectif de déterminer l'impact du financement sur la rentabilité des capitaux engagé dans l'investissement, à savoir la rentabilité des fonds propres, et la rentabilité des emprunts.

Tableau N°11 : Elaboration tableau après financement :

Rubrique	Années					
	1	2	3	4	5
Ressource : -CAF -VRI -Récupération du BFR -Apport personnel -Emprunt						
Total des ressources (1)						

⁶⁶ A. BOUGHABA, « analyse et évaluation de projet », édition Berti, 1998. Page 31-32-33.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Emplois : -Investissement initial -Variation BFR -Remboursement emprunt -Dividendes -Intérêts bancaire						
Total emplois (2)						
Flux trésoreries (1-2)						
Flux trésoreries cumulés						

Source : De La BRUSLERIE H, « Analyse financière information financière et diagnostic », édition Dunod, 2ème édition, Paris, 2002, p44.

✓ Remarque :

Lorsque la trésorerie cumulée est jugée déficitaire (trésorerie cumulée négative) cela veut dire que les emplois ne sont pas couverts, à cet égard le banquier est censé revoir les conditions de crédit (la hausse de la période du différé ou la hausse de la période de remboursement ou la hausse des deux à la fois) et inversement, lorsqu'une trésorerie est jugée excédentaire, le banquier intervient par la diminution des périodes de remboursement et du différé⁶⁷.

2.2.2.1 L'analyse de rentabilité des fonds propres :

L'analyse de la rentabilité des fonds propres est plus importante pour les analystes car elle est plus réaliste (la rentabilité des actionnaires ignore les trésoreries annuelles générées durant toute la durée de vie du projet). La rentabilité des fonds propres fait intervenir dans son calcul non plus les dividendes et la trésorerie cumulée finale, mais les dividendes et toutes les trésoreries annuelles.

La rentabilité des fonds propres fait intervenir dans son calcul des critères de rentabilité qui sont :

- La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) ;
- Le taux de rentabilité des fonds propres (TRFP) ;
- Le délai de récupération des fonds propres (DRFP).

2.2.2.1.1 La valeur actuelle nette des fonds propres :

C'est le bénéfice final que fait l'entreprise, autrement dit c'est le gain définitif des actionnaires à la fin du projet.

$$VANFP = \sum_{t=0}^n \frac{K_p + D_p + T_p}{(1+i)^t}$$

K_p : capitaux propres investis l'année p

D_p : dividendes reçus l'année p

⁶⁷ BOULAHIA, BELKACEM, « Le crédit bancaire », B.S.B.E.S.B.15eme promotion. P 77.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

T_p : flux de trésorerie en année p

i : taux d'actualisation.

2.2.2.1.2 Le taux de rentabilité des fonds propres :

C'est le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette des fonds propres.

- Le TRFP il a le même principe de TRI avant financement

2.2.2.1.3 Le délai de récupération des fonds propres :

C'est le délai nécessaire pour récupérer le montant des fonds propres à partir de la rémunération des actionnaires (flux trésoreries + dividendes).

$$DRFP = [K_p + D_p + T_p]$$

K_p=capitaux propres investis l'année p.

D_p=dividendes reçus l'année p

T_p= flux de trésorerie en année p

2.2.2.2 Analyse de la rentabilité de l'emprunt :

L'emprunt peut être considéré comme étant un projet à part entière. A ce titre, on peut lui déterminer une valeur actuelle nette, un délai de récupération et un taux de rentabilité interne⁶⁸.

2.2.2.2.1 La valeur actuelle nette d'emprunt (VANE) :

Elle représente la part du gain du projet qui revient aux différents emprunts.

Sa formule comme suit :

$$VANE = \text{Capitaux empruntés actualisés} - \text{Flux de remboursement actualisés}$$

2.2.2.2.2 Le délai de récupération de l'emprunt (DRE) :

C'est le délai nécessaire pour récupérer les fonds empruntés à partir des flux de remboursement et les flux de trésorerie nette.

2.2.2.2.3 Le taux de rentabilité interne d'emprunt (TRIE) :

Est le taux d'actualisation pour lequel la somme des flux actualisés est nulle.

$$TRIE = \text{taux d'emprunt net} = \text{taux d'emprunt brut} * (1 - \text{taux IBS}).$$

L'évaluation des risques liés à l'octroi d'un prêt d'investissement est basé sur un dossier fourni par le client, ce qui conduit le banquier à effectuer des recherches technico-économiques pour s'assurer que le projet est techniquement faisable et que l'évaluation financière du projet envisagé est confirmée par le demandeur de crédit que l'entreprise est financièrement viable et rentable.

⁶⁸ BELLAL D, « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire », mémoire de fin de cycle, Ecole Supérieure de Banque, 2006, p 60.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Section 03 : les risques et les garanties liés au crédit d'investissement :

La relation entre un banquier et une entreprise est par essence une relation de confiance. En effet, de nombreux banquiers accordent des prêts sur critères économiques et financiers, et nécessitent donc des informations et des données fiables, régulières et à jour

États financiers à jour, cette transparence est un fondement important de la gestion des risques des crédits.

Quel que soit les garanties fournies, un crédit bancaire fait toujours référence aux risques. Ce qui fait le banquier craindre souvent que son débiteur ne puisse régler ses comptes à temps.

3.1 Les risques liés au crédit d'investissement :

3.1.1 Définition de risque :

La banque évolue durant toute son activité dans un environnement particulier qui la contraint à prendre des risques.

Le risque est un engagement portant sur une incertitude, dotée d'une probabilité soit d'un gain ou d'une perte. Et qui a un impact direct sur la réussite de projet d'investissement.

Pour le petit Larousse : « le risque est un danger probable auquel on est exposé ».

3.1.2 Définition de risque de crédit :

Le risque de crédit, qui est le premier risque mentionné l'insolvabilité des emprunteurs et ses conséquences vis-à-vis des banques évident : Tout ou partie de la perte de la dette et des revenus qui y sont associés.

Risque de crédit est un événement qui peut affecter négativement les flux que doit verser un emprunteur au titre d'un contrat de crédit. En pratique, c'est le risque de non-remboursement de ses dettes par un emprunteur défaillant. Il s'assimile au degré d'incertitude qui pèse sur l'aptitude d'un emprunteur à effectuer le service prévu de la dette, c'est-à-dire à l'incertitude des pertes pouvant être générées par un crédit à un créancier financier. Globalement, on considère un risque de contrepartie comme le risque de dégradation de la situation d'un emprunteur⁶⁹.

Le risque de crédit est : « le risque particulier naissant d'une opération de prêt. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette convenu avec le débiteur »⁷⁰.

Le risque pourra donc prendre plusieurs formes auxquelles correspond un certain nombre de risques sur tous les niveaux de vie du crédit :

-le risque de non-remboursement

⁶⁹ C. KHAROUBI et PHILIPPE THOMAS, « analyse du risque de crédit banque & marché » RB édition, France, Mai 2003. P 17.

⁷⁰ Idem.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

- le risque d'immobilisation
- le risque de taux
- le risque de change
- le risque de liquidité
- le risque de solvabilité

Ce que nous allons expliquer par la suite :

3.1.2.1 Le risque non remboursement :

C'est le risque le plus redouté par les banquiers, où pour plusieurs raisons, le client se trouve dans l'embarras et n'est plus en mesure de rendre compte de ces obligations envers son prêteur. Ce risque tire ses origines essentiellement du client, de sa situation financière, industrielle et commerciale. Le risque de non remboursement résulte de l'insolvabilité du client qui peut avoir plusieurs causes⁷¹ :

- Le risque tient au débiteur lui-même, le risque est lié au secteur d'activité du bénéficiaire, et le risque découle d'une crise générale.
- Le risque tient au débiteur lui-même : Il est en fonction de la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise, de la compétence technique ou de la moralité de ses dirigeants. Il résulte d'une mauvaise appréciation par le chef de l'entreprise de ses risques industriels, commerciaux ou financiers.
- Le risque lié au secteur d'activité du bénéficiaire : Le risque par exemple de l'évolution des cours des matières premières, de la concurrence internationale ou de grèves.
- Le risque découle d'une crise générale : Affectant l'économie d'un ou plusieurs pays selon le cas, le banquier devra prélever sur ses profits les provisions nécessaires pour couvrir son risque.

3.1.2.2 Le risque d'immobilisation :

Même si le banquier est remboursé à bonne date, et à plus forte raison s'il doit accepter un report d'échéance, il court le risque d'immobiliser son actif, se mettant ainsi dans l'impossibilité de rembourser ses propres créanciers au moment où ils le désirent (dépôt à vue) ou à l'échéance du terme (dépôt à terme). Le risque d'immobilisation consiste pour le banquier de se trouver dans l'obligation de faire face aux relations de dépôt utilisés pour consentir des crédits⁷²

Ce risque porte sur la trésorerie de la banque. Celle-ci doit assurer un équilibre entre ses ressources et ses engagements financiers.

⁷¹ G. AUSSET et J. MARGERIN, « investissement et financement », édition Sedifor, paris 1984, p 86.

⁷² Idem.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Le risque d'immobilisation, prend effet lorsque cet équilibre est rompu et ça quand le terme des ressources d'une banque est plus court que celui de ses emplois. Ce risque comporte deux (02) origines⁷³ :

- La mauvaise politique du banquier en matière de concordances des échéances entre les ressources et les emplois ;
- Le non remboursement des échéances à bonne date. Pour pallier, ce risque le banquier doit assurer un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources, et ce :
- En adossant la majorité de ses concours à des ressources de durée équivalente ;
- En évitant les situations de non remboursement momentané ou définitif dont pourrait naître un décalage, surtout s'il en résulte un refus d'acceptation au refinancement de toutes les créances détenues sur ce débiteur ;
- En gardant un montant de réserves minimal.

3.1.2.3 Le risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt, pour la banque, est de constater un coût des ressources supérieur au rendement ; donc en fonction de la structure du bilan entre emploi à taux fixe et variable et ressources rémunérées ou non, chaque banque présente une plus ou moins sensibilité de son produit net bancaire aux variations des taux d'intérêts⁷⁴. Il correspond aux évolutions contradictoires entre le coût des emplois et des ressources, ce qui peut créer une marge d'exploitation. Afin de réduire ce risque, la banque doit adopter une stratégie de couverture en variation des taux d'intérêt.

3.1.2.4 Le risque de change :

C'est un risque lié aux variations des taux de change d'une devise autre que celle du pays. Notamment en ce qui concerne les commerces internationaux.

Autrement dit ce risque survient lors de l'octroi de prêts en devises étrangères. Ça vient de l'évolution du cours. Une comparaison de la devise dans laquelle le prêt est libellé avec la devise nationale. Une sorte d'Un taux de change en hausse entraîne une perte, tandis qu'un taux de change en baisse Correspond à un gain de change.

Ces risques provoquent liquidités de la banque puis son insolvabilité, c'est à dire, son incapacité d'honorer ses engagements envers ses épargnants et de payer les charges d'exploitation⁷⁵.

3.1.2.5 Le risque de liquidité :

Les banques jouent le rôle d'intermédiaires financiers, transformant leurs ressources en emplois à court, moyen et long terme.

⁷³ TAZIBET.S, YAKOUBENE S « crédit d'investissement cas de CPA Bejaia », mémoire de licence en science de gestion, option : Finance, 2009, p37.

⁷⁴ S. de COUSSERGUES « La gestion de la banque », édition, Dunod, 1992.

⁷⁵ ROUH.M NOLLEAU. G, « le contrôle de gestion bancaire et financière », revue bancaire, Paris, 1993, P249.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Cependant, lorsqu'elle s'appuie sur les ressources existantes pour accorder des prêts à moyen et long terme, elle court le risque de ne plus être en mesure de traiter un grand nombre de demandes de retrait. Dans ce cas, la banque devra liquider les actifs dans un délai assez court.

3.1.2.6 Le risque de solvabilité :

Une banque est considérée comme solvable lorsque la valeur de ses actifs excède ses passifs. Ce risque concerne la survie de la société bancaire et il est le dernier car il est généralement Conséquences d'une ou plusieurs manifestations de risque, que la Banque ne peut empêcher. Nous avons également vu que les faillites bancaires commencent généralement par crise de liquidité. Une réglementation prudente favorise ce risque pour assurer Avoirs déposés par les clients, évitant ainsi d'éventuels effets de contagion pouvant résulter de la défaillance bancaire.

➤ **La stratégie de la gestion du risque :**

Il existerait quatre (4) manières permettant de gérer les risques à savoir :⁷⁶

✓ **La prévention :**

Ce sont des mesures pouvant être prises pour limiter la survenance d'événements redoutés. Il s'agit d'une stratégie très souvent utilisée et appliquée en premier surtout lorsque le danger est dramatique. La prévention peut se faire aussi par « évitement » dans le cas où l'activité présente un risque majeur. Elle est dans ce cas tout simplement suspendue, considérée par le management des entreprises comme étant la stratégie la moins risquée et surtout la moins chère mais l'inconvénient est la perturbation ou la suspension de la continuité et le développement de l'entreprise.

✓ **L'acceptation :**

Est une issue de l'étude de change de danger, cette étude permet d'évaluer les dommages susceptibles de survenir et d'atteindre des personnes exposées si l'évènement redouté à lieu. Ainsi, un risque sans gravité conséquente peut être accepté par les travailleurs au compte de l'entreprise. Cette stratégie est aussi valable lorsque les moyens de protection coutent excessivement chère, elle ne permet pas de protéger le personnel mais l'outil de production tant qu'aucune volonté de réduire les risques ne se manifeste.

✓ **La réduction de risque :**

Consiste en l'identification de risques par des opérations d'audit permettant d'analyser par la recherche des facteurs de risques et de vulnérabilité. Cette opération permettra de mettre en place des moyens nécessaires pour la prévention de l'entreprise des risques.

⁷⁶ BEKKA L, « assurance, un outil de gestion des risque », Université Abderrahmane Mira, 2020, P16.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

✓ Le transfert :

A titre financier, le transfert des risques s'établit dans le cas d'existence d'une assurance ou toute autre forme de couverture de risque garantissant ainsi la prise en charge de toute forme d'événement aléatoire susceptible l'entreprise.

3.2 Les garanties :

La garantie peut être définie aussi comme étant un besoin de sécurité que la banque peut prendre car elle sert à anticiper un risque futur possible de non remboursement, elle sert à protéger la banque contre le risque de défaillance de son client et à atténuer des provisions constituées⁷⁷. On distingue deux types de garanties, les garanties personnelles et les garanties réelles.

3.2.1 Les garanties personnelles :

Les garanties personnelles, comme son nom l'indique, reposent sur les noms de personnes, contrairement aux garanties réelles dont la valeur peut être aisément déterminée, (gage, marchandises ou titres), l'apparition de la valeur de la sûreté personnelle est plus difficile. Une garantie personnelle est constituée de l'engagement souscrit par un tiers envers un créancier d'exécuter l'obligation du débiteur, si celui-ci n'exécute pas son engagement⁷⁸.

On a deux formes des garanties personnelles, la forme du cautionnement, et la forme d'aval.

3.2.1.1 Le cautionnement :

La définition donnée par le code civil dans son article 644 est la suivante : Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même. C'est l'obligation par laquelle une personne appelée « caution » promet de payer si le débiteur principal faillit à son engagement. C'est aussi un engagement qui doit être obligatoirement concrétisé par un écrit sur lequel doit être défini avec soin et précision les caractères de l'obligation. Il existe deux (02) sortes de cautionnement⁷⁹ :

- Le cautionnement simple
- Le cautionnement solidaire
- **Le cautionnement simple** : il dispose de deux exceptions :
 - Le bénéfice de discussion
 - Le bénéfice de division

⁷⁷ AMMOUR, BENHALIM, Pratique et Technique Bancaire, éd Dahlab, Alger, 1997, P208.

⁷⁸ REMILLERT.M, « Les sûretés de crédit », CLET BANQUE, Paris, 1983, p08.

⁷⁹ TAZIBET.S, YAKOUBENE.S « crédit d'investissement cas de CPA Bejaia », mémoire de licence en science de gestion option : Finance, 2009, p38.39.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

- **Le bénéfice de discussion** : il permet à la caution directement poursuivie par le créancier (la banque) de repousser les poursuites de ce dernier. Qui doit au préalable discuter le débiteur dans ses biens.
- **Le bénéfice de division** : l'article 664 du code civil stipule qu'en cas de pluralité des cautions, la caution poursuivie peut invoquer au créancier de diviser les poursuites.
- **Le cautionnement solidaire** : La caution solidaire ne dispose ni du bénéfice de division ni celui de discussion et la situation du créancier est meilleure puisque ce dernier peut poursuivre indifféremment le débiteur ou la caution qui se trouve au même rang (puisque'ils sont solidaires).

3.2.1.2 L'aval :

Selon l'article 409 du code de commerce Algérien : L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce.

3.2.2 Les garanties réelles :

La garantie réelle consiste en l'affectation d'un bien meuble ou immeuble en garantie d'une dette. Ce bien peut appartenir au débiteur lui-même ou être engagé par un tiers. Elle consiste d'un élément déterminé pris en garantie au profit de la banque jusqu'au remboursement du créancier⁸⁰. Elle peut prendre trois formes⁸¹ :

- **L'hypothèque conventionnelle** : L'hypothèque conventionnelle est celle qui résulte d'un contrat (une convention) établi par un acte authentique entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement de la créance. Il doit être inscrit obligatoirement à la conservation foncière, pour renseigner les tiers du privilège de la banque et de donner rang de l'hypothèque à celui-ci.
- **L'hypothèque légale** : Comme son nom l'indique, l'hypothèque légale est imposée par la loi au profit de certains créanciers (banques et établissements financiers) jouissant d'une protection légale.
- **L'hypothèque judiciaire** : Elle découle d'une décision de justice après poursuite en justice le créancier ayant obtenu un jugement peut prendre une inscription d'hypothèque sur l'immeuble du débiteur.
- **Le nantissement** :

Selon l'article 948 du Code Civil Algérien le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang.

⁸⁰ Algérie Centrale des risques entreprises et ménages Règlement de la banque d'Algérie n°12-01 du février 2012.

⁸¹ Idem.

Chapitre 02 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

➤ Le gage :

C'est lorsque le bien meuble affecté en garantie est matériel roulant. Le gage de véhicule est une opération régit par le code civil. C'est une procédure qui s'effectue par une publicité du contrat de gage auprès de la wilaya, pour s'opposer à tout changement éventuel de carte grise et à délivrer un reçu d'inscription du gage⁸².

Conclusion

Les crédits d'investissement sont destinés à un usage spécifique, principalement, au financement de l'outil de travail, à savoir les immobilisations. Le but étant pour une entreprise d'améliorer sa performance, et donc sa pérennité. Ainsi, les recettes secrétées par les éléments financés serviront par la suite de remboursement du prêt. De ce fait, il est donc primordial d'assurer une certaine rentabilité de l'investissement et arrêter une durée au crédit de façon à ne pas déstabiliser le projet en question.

A priori, il n'y a pas de crédit bancaire sans risques présents. Néanmoins, cela ne doit pas être un obstacle pour un banquier, du fait que ces risques et leur gestion font partie intégrante de la fonction d'un créancier.

Cependant, pour se prémunir des différents risques qui se présente à lui, le banquier détient d'une variété de moyens de couverture, allant du respect des normes imposées par de l'institut d'émission en matière d'octroi de crédit, jusqu'au recueil des diverses garanties (personnelles, réelles,).

⁸² Idem.

**Chapitre 03 : l'étude
d'un crédit bancaire
accordé par le CPA
pour le financement
du projet XX**

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Introduction :

Ce chapitre constitue une illustration des techniques d'étude et d'analyse développées dans les deux chapitres précédents. Nous allons essayer de découvrir le service le plus important au sien d'une banque qui est le service crédit.

Afin de compléter notre étude, et dans le but de présenter une étude satisfaisante, on va exposer un cas pratique réalisé au niveau de CPA agence Bejaïa, concernant le financement par un crédit d'investissement.

Nous avons tenté, à travers ce chapitre, de présenter notre banque d'accueil ; son historique, son développement et ses perspectives d'avenir. Ensuite, nous avons décrit l'agence et le service de crédit

Section 01 : Présentation de la banque CPA, Bejaïa

Le crédit populaire d'Algérie (CPA) est l'une des plus grandes banques algériennes, pour comprendre cette position, commençons par une présentation de la banque.

1.1 Evolution historique du CPA :

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a été créé en 1966 à partir des réseaux hérités des banques populaires, de la Société Marseillaise de Crédit, de la Banque Alger- Misr et de la Compagnie Française de Crédit et de Banque. Dans les années 70, époque où on a réparti les secteurs d'activités sur les banques primaires nationales. Le CPA s'est spécialisé dans le financement des entreprises de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, et d'autres activités tels que la pêche et l'hôtellerie, ainsi que la santé.

A la faveur de la mise en œuvre du processus de réformes économiques en 1988, il a été érigé en EPE sous la forme de SPA. Le 07 avril 1997, après avoir satisfait aux conditions fixées par la loi sur la monnaie et le crédit, le CPA a obtenu son agrément, devenant ainsi la deuxième banque publique à être agréée par le Conseil sur la Monnaie et le Crédit CMC.

Aujourd'hui le capital social du CPA s'élève à 48 000 000 000DA. Son réseau d'exploitation compte 141 agences encadrées par 15 groupes d'exploitation. L'état demeure le seul propriétaire des actions du capital du CPA qu'il gère par l'intermédiaire du holding financier. Malgré les intentions de rachat formulées par des groupes étrangers tel que Société générale, la privatisation du CPA reste comme la tour de BABEL, une volonté irréalisable.

Avec l'abrogation des textes antérieurs relatifs à la gestion socialiste des entreprises, et la promulgation de la Loi 90.10 du 14 Avril 1990 relative à la Monnaie et au Crédit, le C.P.A, est devenu une banque universelle par la diversification de son portefeuille client.

Après avoir satisfait aux conditions d'éligibilité prévues par les dispositions de la Banque d'Algérie, le C.P.A a obtenu son agrément du Conseil de la Monnaie et du Crédit le 07 Avril 1997, devenant ainsi la deuxième banque agréée en Algérie.

Sur le plan de l'activité, l'accroissement et la diversification de son portefeuille clientèle privée, industrielle et commerciale constitue désormais pour le CPA, un impératif de développement.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

1.2 Les perspectives d'avenir du CPA :

L'internet e-Banking n'est qu'à ses débuts, il jouera un rôle croissant dans le futur, non seulement dans les paiements, mais aussi dans d'autres opérations : octroi des crédits, produits d'épargne et de placement

Dans ce contexte, le CPA offre à ses clients le service e-Banking qui leur permet de consulter leurs comptes via internet, fax, SMS.

La mise en place du système EDI⁸³ qui devra renforcer le processus de dématérialisation des moyens de paiement. Ce dernier assure la transmission par les entreprises de fichiers d'ordre de virements de masse de format normalisé dans des conditions très appréciables de sécurité, de fiabilité et de rapidité.

1.3 Rôle et missions de l'agence :

L'agence CPA constitue une décentralisation géographique et un prolongement du siège. Elle dispose d'une certaine autonomie de gestion dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. C'est à son niveau que se créent et se réalisent tous les contacts avec le client, se définissent et se déterminent, pour l'avenir, les comportements des clients vis-à-vis de la banque. Elle joue un rôle extrêmement important sur le plan de l'image de marque de cette institution.

1.3.1 Missions de l'agence :

En se référant à la lettre commune 03/2000 du C.P.A, l'agence C.P.A 156 est une agence de première catégorie pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de la Loi de la Monnaie et du crédit. Les objectifs prioritaires qui lui sont assignés par la Direction Générale visent :

- Le développement de son fonds de commerce par l'amélioration des parts de marché de la banque dans la région et le lieu d'implantation de l'agence ;

- La contribution à l'amélioration des performances économiques de la banque en termes de résultat et de qualité de gestion. Dans ce cadre, notre agence est investie des principales missions suivantes :

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies avec celle-ci ;
- Réaliser le plan d'action commercial ;
- Recevoir, étudier, décider et mettre en place les crédits dans la limite des prérogatives qui lui sont conférées par voie réglementaire, conformément aux règles et procédures internes (satisfaction des conditions préalables exigées et le recueil des garanties...);
- Assurer la gestion et le suivi des crédits décidés et des garanties exigées ;
- Traiter les opérations du commerce extérieur dans la limite des prérogatives conférées.

⁸³ EDI : Echange des Données Informatisées.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

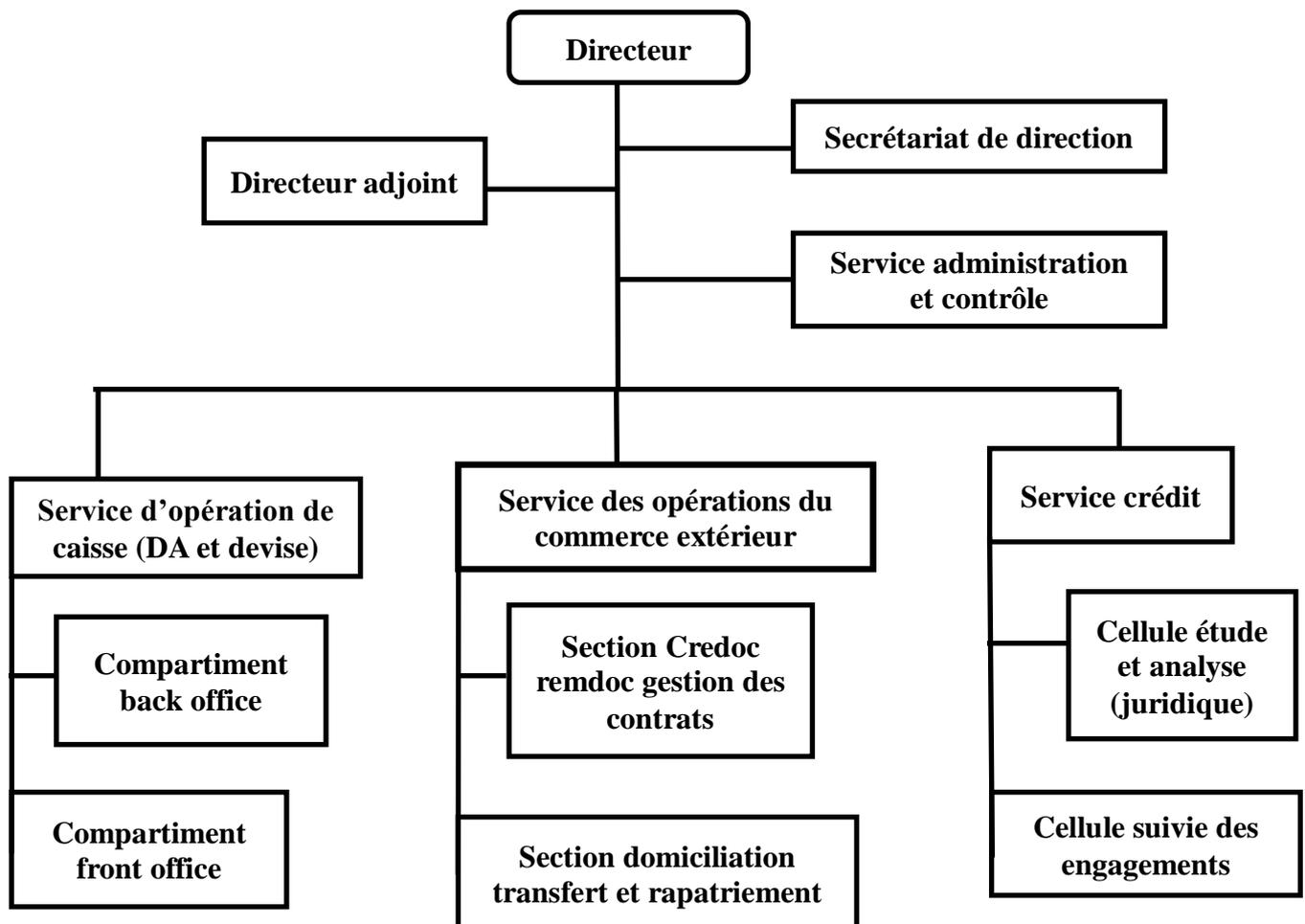
1.3.2 Fonctions de l'agence : L'agence CPA 156 est organisée en six (06) principales fonctions qui sont :

- La caisse ;
- Le crédit ;
- Le commerce extérieur ;
- L'administratif, et le contrôle ;
- L'animation commerciale.

1.4 Organigramme de l'agence CPA 156 :

C'est une agence de première catégorie qui fonctionne avec un seul directeur adjoint suivant l'organigramme arrêté par la lettre commune N°03/2000.

Schéma n° 4 : Présentation l'organisation de l'agence CPA 156



Source : Document fourni par la banque CPA.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

1.5 Organisation du service crédit :

Afin de mieux saisir la réalité du fonctionnement de ce service au sein duquel s'est déroulé notre stage pratique, nous tâcherons de présenter brièvement le service crédit au sein de l'agence « 156 ».

Celui-ci est composé d'une équipe jeune composée de trois chargés d'études spécialisés dans le domaine des finances et du Droit. Le service crédit est organisé de manière à ne pas interférer entre la phase d'analyse du risque lié aux opérations traitées avec la clientèle et la phase de suivi des engagements mutuels nés d'un accord de crédit. Afin de répondre à ce mode d'organisation du travail, le service se voit subdivisé en deux (02) compartiments distincts⁸⁴:

- **La Cellule études et analyses** : Son rôle est d'évaluer les risques inhérents aux concours sollicités ;
- **Le Secrétariat Engagements** : Ce compartiment sera chargé de la mise en place, du suivi, de l'utilisation, du recouvrement des crédits et enfin du recueil des garanties.

1.5.1 Rôle et attribution du service crédit dans l'agence :

Ce service est mis sous l'autorité directe du Directeur d'agence, parmi les missions qui lui sont assignées, nous retiendrons celles-ci :

- Etudier et apprécier les risques inhérents aux crédits ;
- La mise en place et le suivi des crédits autorisés ;
- Le recouvrement des créances litigieuses et contentieuses ;
- La confection et l'exploitation des statistiques Engagements.

Le Service Crédit accomplit les missions qui lui sont assignées le biais de ses deux sous-services. Il s'agit de :

1.5.1.1 La Cellule études et analyses :

La cellule études et analyses est la première à prendre acte du dossier. Elle est investie de l'étude et de l'analyse des risques inhérents aux crédits sollicités. Elle a pour principales missions :

- S'assurer de la conformité des dossiers au triple plan fiscal, administratif et comptable ;
- Etudier les demandes de crédit et proposer les concours à mettre en place ;
- Soumettre pour appréciation et décision de la direction de l'agence les dossiers de crédits étudiés ;
- Etudier et transmettre à la hiérarchie sous la responsabilité du Directeur d'agence pour décision les demandes ne relevant pas des pouvoirs de l'agence ;
- Porter à la connaissance de la clientèle les décisions prises ;
- Tenir et mettre à jour les dossiers de crédits ;

⁸⁴ Par référence à la lettre commune 03/2000 du Crédit Populaire d'Algérie.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

- Assurer la confection et / ou la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie ;
- Suivre régulièrement l'évolution des entreprises financées (mouvements confiés, visite sur sites, informations collectées à travers la presse...) ;
- Suivre conjointement avec le Secrétariat Engagements l'utilisation des crédits et leur remboursement ;
- Assister et conseiller la clientèle en matière de financement ;
- Suivre la réalisation physique des projets d'investissements financés par l'agence et établir des comptes rendus au groupe de rattachement avec propositions adéquates en vue de préserver les intérêts de la banque ;
- Assurer avec le Secrétariat Engagements la récupération des créances litigieuses et contentieuses.

1.5.1.2 Secrétariat engagements :

Organe d'exécution et de suivi, le Secrétariat Engagement est chargé de :

- Procéder au recueil des garanties exigées à la mise en place des crédits ;
- Etablir et éviter les actes d'engagement (conventions de crédits, actes de caution et d'aval, ...) ;
- Mettre en place les crédits autorisés et veiller à leur remboursement à échéance
- Suivre l'utilisation des crédits autorisés ;
- Suivre la remise des mains levées relatives aux cautions et avals délivrés ;
- Exécuter et suivre les opérations liées aux crédits assortis e gages (mobilisation des droits à paiements, avances sur titres, ...) ;
- Suivre l'application des conditions de banque d'une manière générale notamment les engagements par signature ;
- Exécuter les opérations liées au volet juridique et contentieux (saisie arrêt, avis à tiers détenteur, mise en demeure, demande de transfert des ressources au précontentieux ou contentieux, ...) ;
- Elaborer et adresser à bonne date les statistiques destinées au groupe et aux structures de contrôle concernées.

1.6 Relations du service crédit :

Le Service crédit est la cellule la plus en contact avec le réseau bancaire. Il aura un certain nombre de relations, plus ou moins étroites avec d'autres Services de la banque et les confrères. Ces relations seront soit d'ordre hiérarchique, soit d'ordre fonctionnel.

1.6.1 Relations fonctionnelles :

Le Service Crédit entretient des relations fonctionnelles entre les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque par le biais du Directeur d'agence à savoir :

- Le Service des Opérations de Commerce Extérieur, en vue d'assister la clientèle dans ses opérations avec ses partenaires étrangers ;

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

- La Direction de Crédit pour l'assistance et le conseil pour l'étude, l'évaluation des risques et la mise en place des crédits ;
- La Direction Financière pour les besoins financiers (accréditif permanent, ...). Et pour la mobilisation des crédits (chaînes de billets, tableaux d'amortissements des crédits, ...)
- La Direction des Etudes juridiques et contentieuses pour orientations et recommandations juridiques, la prise en charge des affaires précontentieuses et contentieuses ;
- La Direction de la Comptabilité pour les aspects comptables liés aux opérations traitées ;
- La Direction des refinancements et des relations extérieures pour la recherche de la mise en place des financements externes ainsi que l'assistance en matière de commerce extérieur (notamment pour les aspects réglementaires).

1.6.2 Les relations hiérarchiques :

Le service crédit dépend hiérarchiquement du Directeur d'agence, qui lui-même rattaché au groupe d'exploitation, coordonne entre les différents compartiments de l'agence. Le service crédit peut être amené à avoir des rapports avec la majorité des directions centrales notamment la DFAP⁸⁵, DFEP⁸⁶, la DFA⁸⁷, etc. Ainsi qu'avec la Direction du réseau, les confrères, les autorités locales, l'administration fiscale, etc.

1.7 Attributions de l'agence en matière de crédit :

Pour assurer un traitement rapide des opérations, l'agence est dotée des certains pouvoirs en matière de distribution de crédit. Ces pouvoirs sont confiés par la direction de la Banque sous forme de délégation, la délégation est attribuée au Directeur de l'agence qui se charge de présider un comité de crédit.

L'agence C.P.A 156 jouit d'une délégation de crédit en matière de financement de l'exploitation. La décision de crédit est ainsi arrêtée par un comité siégeant en agence.

Les crédits dont le montant est supérieur à 2.000.000 DA doivent être transmis après étude au comité de crédit au niveau du Groupe d'Exploitation qui jouit d'une délégation de crédit plus importante, soit 4.000.000 DA par ailleurs, les crédits dont le montant dépasse 1.000.000 DA sont déclarés à la Banque d'Algérie dans le cadre du contrôle à posteriori.

Le Service crédit, de par l'importance des missions qui lui sont confiées, est assurément le centre névralgique de toute agence bancaire classique. En étant à la fois le premier centre de profit de l'agence, et le service où sont concentrés les risques les plus importants, celui-ci fera l'objet d'une attention particulière accordée par les autorités hiérarchiques qui chercheront à placer l'élite de leurs ressources humaines à son niveau.

⁸⁵ DFAP : Direction du Financement des Activités privées.

⁸⁶ DFEP : Direction du Financement des Entreprises publiques.

⁸⁷ DFA : Direction du Financement de l'Agriculture.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Les produits bancaires offerts par ce service sont diversifiés ; la banque offre des crédits d'investissement classiques, le crédit-bail et les crédits dans le cadre de la finance islamique.

Tous les intervenants au niveau de ce Service devront aller dans le sens d'une stratégie globale visant le développement de son portefeuille clientèle et la fructification des ressources de la banque.

Section 02 : Présentation du projet d'investissement de cas CPA.

La présente section portera sur un projet de réalisation d'une fabrique de recyclage de pneus usagés. Pour des raisons de confidentialité, nous avons changé la dénomination de la société et les noms des associés. La dénomination sociale de la relation durant notre étude sera « SARLY ».

2.1.Étude de la viabilité du projet :

Cette étude sera scindée sur la présentation des éléments permettant l'identification du promoteur ainsi que son projet, l'étude technique du projet et l'analyse du marché et les aspects commerciaux et techniques du projet.

2.1.1. Présentation générale du projet :

Le financement envisagé par la « SARL Y » concerne un CMT d'un montant de 18 420 000 DA destiné au financement partiel d'acquisition de biens d'équipements nécessaire à la réalisation de ce projet.

Le coût global de l'investissement s'élève à 21 772 000 DA. le projet est avec une capacité de production 700 kg /H, qui crée 20 poste de travail.

➤ **Le promoteur :**

- Nom et prénom : Mr X ;
- Activité : Recyclage de pneus usagés ;
- Date de création : 15/09/2019 ;

➤ **Le projet :**

- Intitule du projet : Unité de recyclage de pneus usagés.
- Nature de l'investissement : Création
- Branche d'activité : Industrie
- Localisation /implantation : Commune SEDDOUK de wilaya de Bejaïa.
- Marché visé : Local et potentiellement Etranger.
- L'installation : Une unité industrielle de recyclage de pneus.
- Cout d'investissement : 21 772 000 DA.
- Financement envisagé et avantages sollicités :
 - Financement envisagé :
 - Fonds propres : 20% ———> 4 354 000.00 DA.
 - Fonds d'emprunts : 80% ———> 17 418 000. 00 DA.
 - Avantages sollicités : octroi d'un crédit bancaire CMT sur 5 ans.
 - Planning de réalisation :

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

- Commande équipements de production : dès l'octroi du crédit bancaire.
- Début de l'activité : 01 mois après réception des équipements.

2.1.2. Etude techniques du projet :

2.1.2.1. Identification des produits :

L'installation pour le traitement et le broyage de pneus usés comprend la technologie complète du pré-broyage, suivi par la séparation du fer lourd, jusqu' au broyage fin final au moyen de presses à granulats.

Le but est la fabrication d'un granulat caoutchouc d'une granulation <5mm. Les substances parasites contenues dans la matière des pneus, comme par exemple les fils s'acier et des résidus de textiles, sont effectivement séparées dans la presse à granulats et ensuite évacuées par le tamis et le « classeur » connectés en aval.

Le produit à régénérer est une poudre de caoutchouc sans fibres et sans fils, qui peut être utilisée pour :

- Revêtement de sols sportifs et industriels ;
- Industrie automobile ;
- Recharge des pneumatiques ;
- Construction ;
- Autre....

La régénération de cette poudre de caoutchouc est une industrie, appelée recyclage des pneus usagés.

Le recyclage est un procédé de traitement des déchets qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui le composent.

Le recyclage permet de protéger les ressources, de réduire les déchets, de créer des emplois, de créer une économie active, de protéger la nature et d'économiser les matières premières.

2.1.2.2. Matière et fournitures utilisées :

Le produit à recycler sont des pneus usagés en général, voiture, camion, engins, véhicules agricole, bicyclette, etc. à condition :

- La taille maximale doit être inférieure à 1 200 mm ;
- Les pneus doivent être exempts de liquides inflammables ainsi que de corps étrangers tels que des pierres, ... etc.

Ces pneus usagés, sont dans un moyen terme, collectés par les propres moyens de l'entreprise. Ensuite, une fois le marché de la collecte sera organisé, les approvisionnements se feront auprès de collecteurs de pneus usagés.

Les autres fournitures consommables sont :

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

- Energie électrique, eau, et les produits d'entretien des équipements (huile de vidange, pièces de rechange, etc.).

2.1.3. Etude du marché :

Le but de ce projet est non seulement le recyclage de non métallique, problème d'actualité dans notre pays, mais également de promouvoir des emplois dans une région fortement touchée par le chômage.

La technologie présentée est très performante et permet, à court terme, un retour sur investissement et l'emploi de 20 travailleurs dans un premier temps.

La capacité de l'installation de base sera +/- 1 tonne heure, en deux postes et pouvant passer ultérieurement à 1.5 tonne heure, en 3 postes.

La création de cette unité de recyclage de pneus usagés est dictée par des impératifs de rentabilité économique d'une part, et par la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, d'autre part.

La région de Seddouket ses environs possèdent la main d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement de cette unité, car la performance d'une entreprise se mesure par sa capacité de maîtrise du savoir-faire.

Cette unité a pour ambition la satisfaction des besoins, non seulement de la région de Bejaia et d'une partie de la clientèle nationale, mais envisage même l'exportation vers des marchés maghrébins, africains et européens.

Les principaux clients sont les fabricants de pneumatiques, les entreprises de construction, les sous-traitants dans l'industrie automobile, ... etc.

2.2. Le programme de production envisagé :

2.2.1. Les équipements :

Les équipements de production sont déjà choisis et disponible sur le marché national. Leur fabricant est parmi les premiers mondiaux dans l'industrie qui ont conçu, fabriqué et développé le recyclage industrie de différents produits. Leur choix est dicté par la robustesse et les prix compétitifs.

2.2.2. La capacité théorique de production :

La capacité théorique de production des ateliers est la suivante :

- Capacité de production : 700kgs/h ;
- Nombre d'heures de travail/ Jour : 08 heures ;
- Nombre de jours/mois : 22 jours ;

700X 08 heures x 22 jours x 12 mois = 1 478 400 kg.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

2.2.3. Capacité pratique de production et montée en cadence :

Tableau n°12 : présentation de la production annuelle en quantité :

Périodes	Taux de production	Production annuelle en quantité
1 ^{ère} année	80%	1 182 720
2 ^{ème} année	85%	1 256 640
3 ^{ème} année	90%	1 330 560
4 ^{ème} année	95%	1 404 480
5 ^{ème} année	100%	1 478 400

Source : Document fourni par la banque CPA, Bejaïa, 2022.

2.2.4. Commercialisation :

➤ **Marché visé :**

- Le marché visé est le marché local.
- La production entière est destinée au marché national avec possibilité d'exportation à long terme.

➤ **Prix de cession :**

- Le prix à appliquer est celui déterminé d'après les coûts et les prix de revient, en tenant compte du prix pratiqué sur le marché. Ils varient selon la concurrence.
- Les prix de vente, actuellement sur le marché, est de 24.00 DA/Kg Hors taxes.

2.3. Conception du projet :

La réalisation de ce projet nécessite la concession d'un terrain et la construction de l'unité de recyclage.

2.3.1. Conditions d'implantation :

- **Bâtiments :** la construction devant abriter le projet existe déjà, sous forme de location, et appartient au père du promoteur.
- **Aspects socio-économiques :** la main d'œuvre qualifiée dans le domaine de l'activité envisagée existe, et un fort taux de chômage enregistré au niveau de la région. Toute initiative ou création de projet est à encourager puisque création d'emplois.

2.3.2. Etat de la préparation du projet :

Le projet été enregistré au niveau de l'ANDI, en date du 31/10/2019. Des avantages douaniers et fiscaux ont été accordés dans le cadre de la phase réalisation :

- Exonération des droits de douane pour les biens importés ;
- Franchise de la TVA pour les biens et services.

2.3.3. Fournitures consommables et utilités pour une année normale de fonctionnement (régime de croisière) :

La fourniture consommable est représentée dans le tableau suivant :

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Tableau n ° 13 : présentation les fournitures consommables :

Désignation	Origine	Quantité	P. U	Cout total
Fournitures consommables :				
-Electricité	Local	134 640 kW	6.60	888 624.00
-Eau	//	21 120 m ³	40.95	864 864.00
-Pièce de recharge	//	-	-	140 000.00
-Produits d'entretien	//	-	-	78 000.00
-Petit outillage	//	-	-	72 000.00
-Fournitures de bureau	//	-	-	63 000.00
Total four. Consomm.	-	-	-	2 106 488.00
Arrondi à				2 106 000.00

Source : Document fourni par la banque CPA. Bejaia, 2022.

2.3.4. Main d'œuvre :

La main d'œuvre de projet de recyclage de pneus composée comme suite :

Tableau n ° 14 : présentation de main d'œuvre

Poste de travail	Nombre	Salaire mensuel à l'unité	Salaire global mensuel	Salaire annuel global
1°) technique :				
-Opération	02	35 000	70 000	840 000
-Ouvrier simple	10	28 000	280 000	3 360 000
-Technicien d'entretien	02	40 000	80 000	960 000
S/ Total (01)	14		1 520 000	5 160 000
2°) Soutien :				
-Agent commercial	01	50 000	50 000	600 000
-Acheteur –démarcheur	01	35 000	35 000	420 000
-Chauffeur – livreur – collecteur	01	40 000	40 000	480 000
-Gardien	02	30 000	60 000	720 000
S/Total (02)	05		515 000	2 220 000
3°) Administratif :				
-Agent ressources humaines	01	35 000	35 000	420 000
- Secrétaire de direction	01	30 000	30 000	360 000
-Chargé des finances et comptable	01	35 000	35 000	420 000
-Gestionnaire des stocks		35 000	35 000	420 000
S/Total (03)	04		280 000	1 620 000
Total (01) +(02) +(03)	23		2 415 000	9 000 000
-Charges sociales patronales	26%		595 920	2 340 000
Total frais personnel			2 887 920	11 340 000

Source : Document fourni par la banque CPA, Bejaia, 2022.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

2.3.5. Analyse des coûts :

Les deux tableaux suivants représentent le coût d'investissement et la structure financier de projet :

Tableau n ° 15 : Analyse de coût d'investissement :

Rubrique	Part DA.	Part devis Exprimé DA	Total en dinars
Matériel et outillages industriels	18 930 000	-	18 930 000
Matériel de transport et de levage	2 842 000	-	2 842 000
Total Autres immobilisations	21 772 000	-	21 772 000
Total général	21 772 000	-	21 772 000

Source : Document fourni par la banque CPA, Bejaïa, 2022.

Tableau n ° 16 : présentation de la structure de financement :

RUBRIQUES	TAUX D'IMPLICATION	MONTANT (unité : DA)
Crédit bancaire	80%	17 418 000
Apports de gérant	20%	4 354 000

Source : document fourni par la banque CPA. Bejaïa, 2022.

En plus de l'intérêt écologique du projet, il s'avère qu'il va alimenter le marché en produits variés et de qualité, suffisamment pour satisfaire la demande. Après examen des données, la banque procède au montage du dossier de crédit à travers l'étude de la rentabilité du projet et des garanties.

Section 03 : le montage du crédit d'investissement pour le projet XX chez le CPA, Bejaïa.

L'objectif de l'étude de rentabilité est de s'assurer que le projet est rentable et qu'il est le meilleur parmi les éventuelles occasions d'investissement (placement bancaire, plusieurs projets, spéculations, ...etc.) et que les conditions de crédit proposées n'affectent pas la rentabilité du projet et donc le remboursement de l'emprunt bancaire. Cette analyse permet de s'assurer de la rentabilité du projet, en deux parties : (l'analyse avant financement et l'analyse après financement).

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

3.1.L'analyse avant financement :

L'analyse des flux de trésorerie avant le financement sert à la détermination de la rentabilité propre (intrinsèque) de l'investissement et cela indépendamment des conditions de financement. Donc cette analyse permet d'évaluer la valeur intrinsèque du projet par :

- L'élaboration de l'échéancier d'investissement.
- L'élaboration de l'échéancier d'amortissement.
- La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI).
- La détermination du besoin en fonds de roulement (BFR).
- L'élaboration des comptes de résultats prévisionnels (CR).
- L'élaboration du tableau Emplois / Ressources(E/R).
- Le calcul et l'appréciation des critères de rentabilité.

3.1.1. L'élaboration de l'échéancier d'investissement :

La réalisation du projet est immédiate, elle nécessitera juste l'acquisition des investissements qui prend moins d'une année.

Tableau n° 17 : échéancier d'investissement :

Unité : KDA

Rubriques	Montant
Matériel et outillages industriels	19 801
Matériel de transport et de levage	2 973
Total	22 774

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

3.1.2. L'élaboration de l'échéancier d'amortissement :

- Le matériel et outillages industriels est amortissable sur 10 ans, soit : $100/10 = 10\%$.
- Le matériel de transport et de levage est amortissable sur 05 ans, soit : $100/5 = 20\%$.

Tableau n°18 : échéancier d'amortissement des investissements :

Unité : KDA

Rubriques	Montant	Taux	Annuité 01	Annuité 02	Annuité 03	Annuité 04	Total
Matériel et Outillages industriels	19 801	10%	1980	1980	1980	1980	7920

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Matériel de transports et de levage	2 973	20%	595	595	595	595	2379
Total	22 648		2575	2575	2575	2575	10299

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

3.1.3. La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

Dans ce projet, il a été retenu comme valeur de la VRI la VNC des investissements.

VRI = Total des investissements – total des amortissements

VRI = 22 774 – 10 299 = 12 475 DA.

VRI = 12 475 DA.

3.1.4. La détermination du besoin en fond de roulement (BFR) :

Le besoin de fond de roulement du projet est représenté par la déférence entre les emplois et les ressources.

Tableau n°19 : détermination du BFR :

Unité : KDA

Année	0	1	2	3	4	5
BFR		673	1071	1129	1184	1258
Variation du BFR	673	398	58	55	74	
Récupération du BFR						1258

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

Le BFR est positif, car les emplois supérieurs aux ressources ce qui indique que l'entreprise a un besoin de financement à court terme.

3.1.5. L'élaboration des comptes de résultats prévisionnels (CR) :

Le compte de résultat prévisionnel de projet avant financement se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°20 : Compte de résultat prévisionnel avant financement :

Unité : KDA

Désignation	1 er année	2eme année	3eme année	4eme année	5eme année
Chiffre d'affaire	28 385	30 159	31 933	33 708	35 482
Total consommations	7 085	7 529	7 973	8 415	8 857
Valeur Ajoutée (VA)	21 300	22 630	23 960	25 293	26 625
Frais personnel	9 072	9 639	10 205	10 773	11 340

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Impôts et taxes	234	249	264	278	293
Excédent brut d'exploitation (EBE)	11 994	12 742	13 491	14 242	14 992
Dotations aux Amortissements	2 575	2 575	2 575	2 575	2 575
Résultat d'exploitation (RE)	9 419	10 167	10 916	11 667	12 417
Impôts sur les bénéfices (26%)	2448,94	2643,42	2838,16	3033,42	3228,42
Résultat net (RN)	6 970	7 524	8 078	8 634	9 189
Capacité d'autofinancement (CAF) avant financement	9 545	10 099	10 653	11 209	11 764

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

L'entreprise durant les cinq années a réalisé une capacité d'autofinancement positive qui exprime l'aptitude de l'entreprise à créer de la richesse, grâce au résultat net positif.

3.1.6. L'élaboration du tableau Emplois / Ressources avant financement :

Les flux de trésorerie nets dégagés par le projet seront déterminés dans le tableau emplois/ressources :

Tableau n°21 : Tableau emplois /ressources avant financement :

Unité : KDA.

Désignation	0	1	2	3	4	5
Ressources						
CAF		9 545	10 099	10 653	11 209	11 764
VRI						12 475
Récupération du BFR						1258
Total des ressources (1)		9 545	10 099	10 653	11 209	25 497
Emplois						
Investissement initial	22 774	-	-	-	-	-
Variation du BFR	673	398	58	55	74	-
Total des emplois (2)	23 447	398	58	55	74	-
Flux de trésorerie nets						
	-23 447	9 147	10 041	10 598	11 135	25 497
Flux net de trésorerie cumulé						
	-23 447	- 14300	-4259	6339	17474	42971
Flux netde trésorerie actualisé (10%)						
	-23 447	8314,6	8293,9	7959,1	7605,2	15833,6
Flux net de trésorerie actualisé cumulé						
	-23 447	-15 132,4	-6838,5	1120,6	8726	24559

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Dans les premières années la trésorerie nette est négative, car l'entreprise n'a pas assez de ressources pour répondre à ses besoins. Sa situation financière est déficitaire et elle doit avoir recours à des modes de financement à court terme pour pallier cette situation.

➤ Le taux d'actualisation :

On a pris en considération le coût du capital à partir de la moyenne arithmétique pondérée des éléments suivants :

- Le taux de rémunération du capital : 26%.
- Le taux net d'emprunt : 5.75%.

Donc : $i = (5.75\% * 0.8) + (26\% * 0.2) = 10\%$.

- $i = 10\%$

3.1.7. Le calcul et l'appréciation des critères de rentabilité :

3.1.7.1. La valeur actuelle nette (VAN) :

$$\text{VAN} = 48\,006 - 23\,447 = 24\,559 \text{ KDA}$$

$$\text{VAN} = 24\,559 \text{ KDA.}$$

- Le projet dégage une valeur actuelle nette de **24 559 KDA** au taux d'actualisation **10%**, cela prouve que l'investissement est rentable et acceptable.

3.1.7.2. L'indice de profitabilité (IP) :

$$\text{IP} = 1 + (\text{VAN} / \text{CI}) = 1 + (24\,559 / 23\,447)$$

$$\text{IP} = 1 + 1.04 = 2.04$$

$$\text{IP} = 2.04$$

L'indice de profitabilité dans ce projet est de **2.04** Cela signifie que pour chaque dinar investi, le profit dégagé sera de **1.04 Da**.

La réalisation de cet investissement consiste à recevoir **2.04 DA** contre **1DA** décaissé. L'importance de l'IP signifie aussi la forte rentabilité du projet d'investissement. Donc, il est profitable d'investir selon cet indice.

3.1.7.3. Le délai de récupération (DR)

- Le délai de récupération entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année.

$$\text{DR} = 2 \text{ ans} + (4259 * 12) / (4259 + 6339) = 2 \text{ ans} + 5 \text{ mois.}$$

➤ Le délai de récupération actualisé (DRA) :

$$\text{DRA} = 2 \text{ ans} + (6838,5 * 12) / (6838,5 + 1120,6) = 2 \text{ ans} + 10 \text{ mois.}$$

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Le délai de récupération et le délai de récupération actualisé sont situés presque dans la moitié de la durée de vie de projet cela indique que le projet est rentable et moyennement risqué.

3.1.7.4. Calcul du taux de rentabilité interne (TRI) :

Le taux de rentabilité interne recommandé entre deux pourcentages voire tableau ci-dessous :

Tableau n° 22 : Taux de rentabilité interne (TRI) :

Unité : KDA

	1	2	3	4	5	Montant
Flux de trésorerie nets	9 147	10 041	10 598	11 135	25 497	
Flux de trésorerie nets actualisé (30%)	7036.15	5941.42	4823.85	3898.67	6867.08	28567.17
Flux de trésorerie nets actualisé (40%)	6533.57	5122.95	3862.24	2898.53	4740.77	23158.06

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

30% < TRI < 40%

10% —————> 5409.11

X% —————> 5120.17

$$X\% = (5120.17 * 10\%) / 5409.11 = 9\%$$

$$\checkmark \text{ TRI} = 30\% + 9.47\% = 39.47\%$$

$$\text{TRI} = 39.47\%$$

Le taux de rentabilité interne TRI il est supérieur au taux d'actualisation qui est de 10%, cela indique que le projet est intéressant pour l'entreprise.

3.2. Analyse après financement :

L'objectif de l'étude après financement est de déterminer la rentabilité des capitaux engagés et l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres.

3.2.1. Échéancier de remboursement de l'emprunt (après le financement) :

- Montant du crédit : **17 418.**
- Intérêt (différé) : **1002**
- Total à rembourser : **18420**
- Durée du crédit : **5 ans**
- Période différée : **1 AN**
- Taux du crédit : **5.75%**
- Modèle / remboursement : annuités de remboursement **Trimestrielles.**

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Tableau n° 23 : Tableau d'échéancier de remboursement de l'emprunt :

Unité : KDA

Echéance	Capital restant	Intérêt 5.75%	Capital à rembourser	Montant à payer
1er trimestre	18420	265	1151	1416
2eme trimestre	17269	248	1151	1399
3eme trimestre	16118	232	1151	1383
4me trimestre	14967	215	1152	1367
Totale annuelle		960	4605	5565
5eme trimestre	13815	199	1151	1350
6eme trimestre	12664	182	1151	1333
7eme trimestre	11513	165	1151	1316
8eme trimestre	10362	149	1152	1301
Totale annuelle		695	4605	5300
9eme trimestre	9210	132	1151	1283
10eme trimestre	8059	116	1151	1267
11eme trimestre	6908	99	1151	1250
12eme trimestre	5757	83	1152	1235
Totale annuelle		430	4605	5035
13eme trimestre	4605	66	1151	1217
14eme trimestre	3454	50	1151	1201
15eme trimestre	2303	33	1151	1184
16eme trimestre	1152	16	1152	1168
Totale annuelle		165	4605	4770
TOTAL		2250	18420	20670

Source : établi par nous-même à partir des données de la banque CPA.

3.2.2. Compte de résultat après financement (CR) :

Après la détermination du montant des frais financiers nous allons élaborer le compte de résultat comme suite :

Tableau n°24 : Compte de résultat

Unité : KDA

Désignation	1 ^{er} Année	2eme année	3eme année	4eme année	5eme année
Chiffre d'affaire	28 385	30 159	31 933	33 708	35 482
Total consommations	7 085	7 529	7 973	8 415	8 857
Valeur Ajoutée (VA)	21 300	22 630	23 960	25 293	26 625
Frais personnel	9 072	9 639	10 205	10 773	11 340

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Impôts et taxes	234	249	264	278	293
Excédent brut d'exploitation (EBE)	11 994	12 742	13 491	14 242	14 992
Frais financiers		960	695	430	165
Amortissement	2575	2575	2575	2575	2575
Résultat brut d'exploitation (RBE)	9419	9207	10221	11237	12252
IBS (26%)	2448,94	2393,82	2657,46	2921,62	3185,52
Résultat net d'exploitation	6970,06	6813,18	7563,54	8315,38	9066,48
Amortissement	2575	2575	2575	2575	2575
Capacité d'autofinancement (CAF) après financement	9545,06	9388,18	10138,54	10890,38	11639,48

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

On remarque une diminution de la capacité d'autofinancement durant les cinq années, par rapport au résultat avant financement à cause de la diminution des frais financiers.

3.2.3. Tableau emplois / ressources après financement :

Comme le tableau Emploi / Ressource avant financement, mais celui-ci tient compte du financement bancaire et de l'apport des actionnaires ainsi que le remboursement de l'emprunt.

Tableau n° 25 : Tableau emplois /ressources :

Unité : KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5
Ressources						
CAF		9545,06	9388,18	10138,54	10890,38	11641,48
VRI						12475
Récupération du BFR						1258
Emprunt	18420					
Apport	4 354					
Total des ressources (1)	22774	9545,06	9388,18	10138,54	10890,38	25374,48
Emplois						
Immobilisation	22 774	-	-	-	-	-
Variation de BFR	673	398	58	55	74	
Intérêt bancaire	-	-	960	695	430	165
Remboursement	-	-	4605	4605	4605	4605
Total des emplois (2)	23 447	398	4663	4660	4679	3684
Flux de Trésorerie nets (1) - (2)	-673	9147,06	4725,18	5478,54	6211,38	21690,48

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Flux de trésorerie nets cumulé	-673	7 659,71	12384,89	17863,43	24074,81	45765,29
---------------------------------------	------	----------	----------	----------	----------	----------

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

On a enregistré un montant négatif du (-673) dans l'année (0) ça veut dire que le promoteur doit couvrir les charges de besoin de fond de roulement. La trésorerie nette dégagée par le projet positive est suffisante pour couvrir ses dépenses.

3.2.4. L'analyse de la rentabilité des fonds propres :

La rentabilité des fonds propres nous renseigne sur le gain tiré du projet par rapport aux capitaux propres investis.

Tableau n °26 : L'analyse de la rentabilité des fonds propres :

Unité : KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5
Apport	-4354	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie nets	-4354	9147,06	4725,18	5478,54	6211,38	21690,48
Flux de trésorerie nets actualisé (10%)	-4354	8314,68	3903,00	4114,38	4242	13448,10
Flux de trésorerie nets actualisés cumulés	-4354	3960,68	7863,68	11978,06	16220,43	29668,53

Source : établi par nous-même à partir des données fournies par la banque CPA. Bejaia 2022.

3.2.4.1. La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) :

C'est la somme des flux de trésorerie nets actualisé cumulé.

VANFP = 29 668.53 KDA.

La VANFP est très importante, car elle est supérieure à la VAN de projet **24 559 KDA**, cela signifie que le montant récupéré par le promoteur est supérieur au montant du projet.

3.2.4.2. Le délai de récupération des fonds propres (DRFP) :

DRAFP = 1 an + (3960,68*12) / (3960,68 + 7863,68) = 1 an + 4 mois

DRFP = 1 an et 4 mois.

Le DRFP est importante car les fonds propres seront récupérés dans un délai plus court que la durée du projet.

3.2.4.3. Le taux de rentabilité des fonds propres (TRFP) :

Dans le tableau suivant on a calculé le taux de rentabilité interne des fonds propres :

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Tableau n ° 27 : calcul de taux de rentabilité des fonds propres :

Unité : KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5	Montant
Flux de trésorerie nets	-4354	9147,06	4725,18	5478,54	6211,38	21689,96	
Flux de trésorerie nets actualisé (150%)	-4354	3658,824	756,0288	350,62	159,01	222,10	5146,59
Flux de trésorerie nets actualisé (200%)	-4354	3049,02	525,02	202,908	76,68	89,25	3942,89

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA, Bejaia.2022.

$$50\% < \text{TRFP} < 120\%$$

$$50\% \longrightarrow 1203.70$$

$$X\% \longrightarrow 792.59$$

$$X\% = 32.92\%$$

$$\text{TRFP} = 150\% + 32.92\% = 182.92\%$$

$$\text{TRFP} = 182.92\%$$

Le projet affiche un TRFP très élevé (**182.92 %**) largement supérieur au coût des ressources, ce qui prouve la solidité financière du projet et sa rentabilité élevée.

3.2.5. La rentabilité d'emprunt :

Nous allons déduire la valeur actuelle ainsi que le taux de la rentabilité interne de l'emprunt

3.2.5.1. La valeur actuelle nette d'emprunt (VANE) :

$$\text{VANE} = \text{VANFP} - \text{VAN}$$

$$\text{VANE} = 29\,668.53 - 24\,559 = 5109.53 \text{ KDA}$$

$$\text{VANE} = 5109.53 \text{ KDA.}$$

La VANE (**5109.53 KDA**) est positive ce qui signifie que le projet reste rentable après financement par emprunt, et que le coût de ce dernier n'affecte pas le degré de rentabilité du projet.

3.2.5.2. Le taux de rentabilité interne d'emprunt (TRIE) :

- Le coût de l'emprunt = taux d'emprunt brut * (1 - taux IBS).
- Le coût de l'emprunt = 5.75 % * (1 - 26 %) = 0.0575 * 0.74 = 0.425.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

Le coût de l'emprunt = 4.25 %.

Tableau n° 28 : Le taux de rentabilité brut de l'emprunt :

Désignation	0	1	2	3	4	5	Montant
Flux de trésorerie nets	-18420	9147,06	4725,18	5478,54	6211,38	21689,96	
Flux de trésorerie nets actualisé (20%)	-18420	7619,50	3279,27	3166,60	2993,89	8849,50	25908,76
Flux de trésorerie nets actualisé (40%)	-18420	6533,61	2410,80	1996,55	1616,87	4032,910	16590,75

Source : établi par nous-même à partir des données fournies par la banque CPA. Béjaia.2022.

20% \longrightarrow 9318

X% \longrightarrow 7488.76

X % = 16.07 %

La rentabilité brute = 20% + 16.07% = **36.07%**

La rentabilité brute de l'emprunt = 36.07%.

- **La rentabilité nette d'emprunt = la rentabilité brute de l'emprunt – le coût de l'emprunt.**

TRIE = 36.07 % – 4.25 % = 31.82%

TRIE = 31.82%

L'emprunt est rentabilisé à **31.82%**, un taux supérieur au taux d'actualisation (**10%**), cela indique que la rentabilité du projet est supérieure au coût de l'endettement.

Tableau n° 29 : récapitulatif de l'étude de la rentabilité du projet :

La rentabilité de projet Y se montrer dans le tableau suivant :

Taux d'actualisation i = 10%		
Projet	Fond propre	Emprunt
VAN = 24 559	VANFP = 29 668.53 KDA.	VANE = 2572.79 KDA.
TRI = 39.47%	TRFP = 182.92 %	TRIE = 31.82 %

Source : établi par nous-même à partir des données fournis par la banque CPA.

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

- $TRIE < TRI$, cela implique que $TRI < TRFP$, cela signifie que la rentabilité financière des fonds propres est supérieure au rendement du projet.

Donc, on peut dire que dans le cas de ce projet de recyclage des pneus, la rentabilité est vérifiée, ce qui rend l'entreprise intéressée par l'endettement car elle peut obtenir les ressources financières nécessaires pour réaliser le projet et offrir une meilleure rentabilité aux actionnaires. Du côté de la banque, elle voit en ce projet une opportunité de placer ses fonds en participant au financement sous conditions d'exiger des garanties bancaires.

3.3. Etude des risques et des garanties bancaires :

3.3.1. Les risques :

Dans notre étude qui porte sur la viabilité et la rentabilité du projet de recyclage de pneus usagés, nous pouvons conclure que ce dernier est viable et rentable.

Par conséquent, la banque est très optimiste quant à l'issue et au succès de ce projet, d'autant plus que le marché cible est le promoteur. De plus, il y a peu de concurrence, ce qui nous permet d'exclure les risques commerciaux.

3.3.2. Les garanties :

Afin d'accorder le crédit, la banque a imposé les conditions suivantes :

- Concentration de l'ensemble du chiffre d'affaires de l'entreprise « Y » au niveau de l'agence CPA N°156 ;
- et, les paiements aux fournisseurs effectués à son niveau.

La banque a exigé en outre les garanties suivantes :

- Hypothèque des terrains et constructions ;
- Promesse d'équipements de production.

Conclusion :

Les résultats de l'étude menée prouvent que le projet présenté est viable et économiquement et financièrement rentable.

En effet, le lancement du projet de réalisation d'une fabrique de recyclage de pneus usagés s'inscrit dans un secteur en essor et permet de réduire l'impact environnemental des pneus et de structurer une revalorisation d'un produit économiquement viable. De plus, le sérieux et la rigueur de gestion de la « SARL Y », lui permettent d'être un partenaire incontournable dans son domaine d'activité.

D'après les données obtenues de l'analyse de la rentabilité intrinsèque du projet et de la rentabilité des capitaux engagés, celui-ci est jugé avoir une rentabilité très satisfaisante

Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordé par le CPA pour le financement du projet de XX

caractérisée par un effet de levier positif. Cette rentabilité fait de cet investissement une opportunité certaine pour la banque d'accompagner l'entreprise pour son développement dans un créneau porteur, et accroître ainsi les mouvements qui lui sont confiés.

Dans ce chapitre, nous introduisons le traitement d'un cas pratique dans lequel nous appliquons les méthodes d'évaluation de projet et d'analyse financière.

A cet effet, la banque est favorable au financement du projet à travers une facilité CMT d'un montant de 18419535.00da au taux de 5.75% HT, avec une prorogation partielle d'un an et un remboursement sur cinq ans.et le montant totale à rembourser par le promoteur est à 21 772000.00 DA

Conclusion général

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de ce présent mémoire, sanctionnant un mois de travail passés au sein de la banque algérienne, agence Crédit populaire d'Algérie (CPA) de la wilaya de Bejaia , nous avons essayé de présenter le produit et service proposés par cette banque en matière de crédit d'investissement et les principaux paramètres conditionnant son octroi, et nous avons compromis d'apporter des éléments de réponse ,que nous estimons primordial , à la question **(Qu'elle est l'étude que doit faire une banque pour l'étude d'un crédit destiné à financier un projet d'investissement et comment choisir ses conditions de financement ?**) il y a lieu noter que le foyer primordial de cet investissement est représenter par la banque CPA.

L'investissement reste le moteur de la croissance de l'entreprise. En investissant, elle améliore fortement sa productivité pour rester compétitive dans un marché concurrentiel. La décision d'investissement est essentielle à la pérennité et la croissance de l'entreprise, elle doit faire l'objet d'une analyse préalable, exhaustive, rigoureuse et efficace dont dépend la réussite ou l'échec d'un projet d'investissement.

En tant que bailleur de fonds, le banquier doit bien comprendre ses clients, L'étudier et l'analyser à travers une analyse subjective et objective, et doit l'entourer un maximum de précautions pour assurer le remboursement des fonds qu'il a prêtés et minimiser les risques encourus. Or, cette notion de risque, c'est Les managers de banque sont encore indissociables de la fonction crédit. Autrement dit, les banquiers doivent Sachant que pour en profiter le plus possible, il doit gagner le plus possible Les engagements sont pris en sachant que profit et sécurité doivent être contredits.

L'étude d'un projet d'investissement peut être réalisé sur deux axes, à savoir, d'une part l'étude technico-économique qui porte sur, le marché ciblé par cet investissement, et l'étude de la faisabilité qui confirme ou affirme la possibilité de la réalisation du projet toute en exploitation. D'autre part, l'étude de la rentabilité financière du projet d'investissement qui s'intéresse à l'évaluation de la rentabilité du projet et sa capacité à générer des richesses pour l'entreprise et cela, en appliquant les critères d'évaluation en fonction des caractéristiques de l'environnement dans lequel le projet sera réalisé ; environnement certain, incertain ou probabiliste.

Les entreprises sont appelées à choisir le mode de financement le plus adapté En analysant soigneusement les capacités financières de chaque type de financement possible, mais après avoir établi le budget nécessaire à l'investissement.

Notre stage au sein de la banque CPA deBejaïa, nous a permet de traiter le financement bancaire par un crédit d'investissement classique d'une fabrique de recyclage de pneus usagées. Ce travail nous a permis de déduire que pour donner confiance à son client, le banquier entame un certain nombre d'études et d'analyses sur le projet qui sont les suivants :

- Etude de viabilité de projet ; susceptible de déterminer si le projet est viable par l'étude de marché.

Conclusion générale

- Etude de la rentabilité financière du projet et son impact économique.
- Etude des risques inhérents au projet d'investissements.

Etant donné que la banque est une entreprise commerciale dont l'objectif est de la réalisation des profits, le banquier n'est jamais certain de son avis favorable. Il doit donc se protéger lors de son engagement contre l'incertitude du lendemain, en exigeant la retenue de suretés qu'on appelle le plus souvent par les garanties.

A travers l'étude de la viabilité du projet de recyclage des pneus, on a constaté qu'il est faisable et qu'il a de forte chance de réussite vu l'absence de concurrence, au niveau national, dans ce domaine d'activité. L'étude de la rentabilité a montré que ce projet présente une grande rentabilité et ce à travers les résultats affichés par les critères de rentabilité étudiés.

La banque a décidé alors de devenir partenaire dans ce projet viable et rentable. Et lui accorder un crédit d'investissement à moyen terme de 5ans, d'un montant de presque 22 millions de dinar, avec un différé d'une année au taux d'intérêts de 5,5%, sous couvert d'une hypothèque et d'une promesse d'équipement du fournisseur.

Ses garanties jouent un rôle important et psychologique sur le débiteur, puisqu'il est susceptible de les perdre s'il ne respecte pas ses engagements. Pourcela le banquier doit être plus vigilant et plus performant ; pour faire des crédits fiables, De ce fait, nous avons estimé utile d'apporter les suggestions suivantes :

- Le respect des règles de technique bancaire lors de la mise en place des crédits existants, car une partie de l'étude de la rentabilité financière du projet n'a pas été faite par la banque, en l'occurrence le calcul des indicateurs de rentabilités avant et après financement).
- L'instauration d'un réseau interbancaire de transmission des données pour assurer l'échange de l'information.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage :

- ALBOUY, M, Décisions financières et création de valeur, Collection Gestion, 2^{ème} édition Economica.
- AMELON. J.L, 2002, l'essentiel à connaître en gestion financière, 3^{ème} Edition Maxima.
- AMMOUR, BENHLIM, 1997, Pratique et Technique Bancaire, Alger, éd Dahlab,
- AUSSET.G et MRGERIN.J, 1984, investissement et financement, Paris, Edition sedifor.
- BARRAUJ, DELAYA, J, 1991, Gestion financière, Paris édition Dunod.
- BARREAU. J et DELHAYE. J, 2006, Gestion financière, Paris, 15^{ème} édition, édition Dunod.
- BERNET. ROLLANDE, 2002, L, Principes de technique, Edition Dunod.
- BERNET. ROLLANDE.1999, Luc principes de techniques bancaire, Paris 20^{ème} édition.
- BERNET.R, 2008, principe de technique bancaire, Paris, 25^{ème} Edition, Dunod.
- BOUERE, J.P, 1998, titres et emprunt obligataire, Paris, Banque édition.
- BOUGHABA. A, 1998, analyse et évaluation de projet, Paris, Edition Berti.
- BOULAHIA. BELKACEM, Le crédit bancaire, B.S.B.E.S.B.15^{ème} promotion.
- BOUYACOUB. FAROUK, 2000, l'entreprise et le financement bancaire, Alger, Edition Casbah.
- BRUSLIER. H, 2002, Analyse financière information financière et diagnostic, Paris, 2^{ème} Edition Dunod.
- CAPUL JEAN-YVES, 2004, l'économie et les sciences sociales de A à Z, Paris, Franc.
- CHARLES. AMELIE, MAURICE STEPHANIE et REDOR ETIENNE, 2014, Le financement des entreprises, Paris, 2^{ème} Edition Economica.
- CONSO, PIERRE et HEMICI, FAROUK, 2002, gestion financière de l'entreprise, France, 10^{ème} Edition Paris.
- CONSO.P et HEMICI.F, 1989, La gestion financière de l'entreprise, Paris, Edition Dunod.
- CONSO.P et HEMICI.F, 2002, gestion financière, Paris, 2^{ème} Edition.
- COURTOT. HERVE, 1998, Gestion des risques dans les projets, Paris, Edition Economica.
- COUSSERGUES. SYLVIE, 1992, LA gestion de la banque, *Edition* Dunod.
- D'ARCIMOLES CHARLES-HENRI, SAULQUIN JEAN-YVES, 1995, Finance appliquée, Décisions financières, Paris, Edition Librairie Vuibert.

- ELKBIR, EL-AKRI, 2008, décision de financement décision d'investissement, Edition Gesha.
- FRAIX. J, 1988, Manuel d'évaluation des projets industriels, Paris, Edition BOECK.
- GEORGES LANGLOIS, MICHELLE MOLLET, 2001, Manuel de gestion financière, Alger, Edition BETIS.
- GERARAD.CHARREAUX, 2000, Finance d'entreprise, 2^{ème} Edition. Emis.
- GIARD. VINCENT, 1 janvier 1991, Gestion de projets, Edition ECONOMICA.
- ISABELLE. CH et THIERRY, C, 2008, Gestion financière, Paris, 4^{ème} Edition Dunod.
- JACKY. KOEHL, 2003, le cois des investissements, Paris, Edition Dunod.
- JACQUELINE. DELAHAYE, et ALL, 2006, Gestion financière, Paris, 15^{ème} Edition Dunod.
- JEAN. BARREAU, 2004, Gestion financière, Paris, Edition Dunod.
- KHAROUBI. C, et PHILIPPE THOMAS, Mai 2003, analyse du risque de crédit banque et marché, France, Edition RB.
- LANGLOIS. G, MOLLET. M, Gestion Financière. Edition. Berti.
- LASARY, 2007, Evaluation et financement de projets, Edition distribution Dar El Outhmania.
- LOZATO. MICHEL, NICOLLE, PASCAL, 2015, Gestion des investissements et de l'information financière, 10^{ème} Edition Dunod.
- MANUEL. BREDIER, évaluation et choix des projets d'investissement, 4^{ème} Edition Economica.
- MAYE, FRANKOLIVIER, 2007, Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement, Paris, Edition L'HARMTTAN.
- NATHALIE. TAVERDE-POPIOLOK, 2006, Guide du choix de l'investissement, Paris, Edition D'organisation.
- REMILLERT. M, 1983, Les suretés de crédit, Paris, Edition CLET BANQUE.
- RIVET. ALAIN, 2003, Gestion financière : Analyse et politique financières de l'entreprise, Paris, Edition ellipses.
- ROUH.M NOLLEAU. G, 1993, le contrôle de gestion bancaire et financière, Paris revue bancaire.
- SERGE PEFFER, EDUOARD ABBELOOS, CRISTINE, COLLET, CHRIS DAUW, 2010, Vade-mecum du financement des PME, Bruxelles, Edition Boeck et Larcier.
- SIMON. F-X, 2005, Préparer et défendre un projet d'investissement, Paris, Edition Dunod.

Mémoire :

- BEHADI.S, BOUDRAHAM.K, 2017, L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, université Abderrahmane Mira. Bejaïa.

- BELLAL. D, 2006, Caractéristiques et modalités d’octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d’études, Ecole Supérieure de Banque.
- BEKKA L,2020, assurance, un outil de gestion des risque, mémoire de fin d’études, Université Abderrahmane Mira. Bejaïa.
- B. Djamila,2007, les circuits de financement des PME en Algérie »,mémoire magister en sciences économiques, université d’Oran.
- M.MANSRI MERIEM, 2017, L’évaluation financière d’un projet d’investissement. Cas : CARA Annaba mémoire de master en science financière et comptabilité, option finance d’entreprise.
- TAZIBET.S, YAKOUBENE. S, 2009, crédit d’investissement cas de CPA Bejaia » mémoire de licence en science de gestion option : Finance, université Abderrahmane Mira, Bejaïa.

Articles et lois :

- ❖ Algérie Centrale des risques entreprises et ménages Règlement de la banque d’Algérie n°12-01 du février 2012.
- ❖ Le code civil Algérien. Article 664.
- ❖ Le code commerce Algérien. Article 409.
- ❖ Loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit. Article 179, 71.

Site web :

- [Kézia Varde, comprendre l’augmentation de capital par incorporation de réserve,05/04/2022, https://www.legalstart.fr.](https://www.legalstart.fr)

Annexe

Liste des tableaux

Tableau	Titre	Page
N° 01	Tableaux emplois/ressources	11
N°02	Les avantages et les inconvénients de crédit-bail	20
N°03	Présentation le montant du crédit ANGEM	28
N°04	Présentation le montant du crédit PROMED	29
N°05	Présentation le montant du crédit PROLIB	30
N°06	Exemple d'un échancier d'investissement	34
N°07	Exemple d'un échancier d'amortissement	34
N°08	Exemple d'un tableau du BFR	35
N°09	Exemple représenté la CAF	36
N°10	Exemple du tableau de flux de trésorerie avant financement	36
N°11	Elaboration tableau après financement	41
N°12	Présentation de la production annuelle en quantité	60
N°13	Présentation les fournitures consommables	61
N°14	Présentation de main d'œuvre	61
N°15	Analyse de coût d'investissement	62
N°16	Présentation de la structure de financement	62
N°17	Echancier d'investissement	63
N°18	Echancier d'amortissement	63
N°19	Détermination du BFR	64
N°20	Compte de résultat prévisionnel avant financement	64
N°21	Tableau emplois / ressources avant financement	65
N°22	Taux de rentabilité interne (TRI)	67
N°23	Tableau d'échancier de remboursement de l'emprunt	68
N°24	Compte de résultat après financement	68
N°25	Tableau emplois / ressources après financement	69
N°26	L'analyse de rentabilité des fonds propres	70
N°27	Calcul de taux de rentabilité des fonds propres	71
N°28	La rentabilité brute de l'emprunt	72
N°29	Récapitulatif de l'étude de la rentabilité du projet	72

Liste des schémas :

Schéma	Titre	Page
N°01	Différents types d'investissement	6
N°02	Les différentes sources de financement des investissements	21
N°03	Différents types de crédit d'investissement	30
N°04	Présentation l'organisation de l'agence CPA 156	53

Liste des figures

Figure	Titre	Page
N°01	Principe d'actualisation	37
N°02	Détermination de taux de RI	39

Listes des annexes

Annexes	Titre
N°01	Exploitation prévisionnel
N°02	Fond de roulement normatif
N°03	Tableau de financement
N°04	Détail des frais personnelles
N° 05	Bilan prévisionnel

Table de matière

Introduction générale.....	3
Chapitre 01 : les notions de base sur le projet d'investissement.....	5
Section 01 : fondements théoriques sur les projets d'investissement.....	5
1.1 Définition de l'investissement :	5
1.1.1 Notion comptable de l'investissement :.....	5
1.1.2 Notion économique de l'investissement :.....	6
1.1.3 Notion financière d'investissement :.....	7
1.1.4 Notion gestionnaire d'investissement :.....	7
1.2 Définition d'un projet d'investissement :	7
1.2.1 Les typologies des investissements :.....	7
1.2.1.1 Les investissements selon leur nature :.....	8
1.2.1.2 Les investissements selon leur finalité :.....	8
1.2.1.3 Classification selon la nature de leurs relations :	9
1.2.2 Les caractéristiques d'un projet d'un investissement :.....	9
1.3 Le risque d'un projet :	12
1.3.1 Définition de risque d'un projet :.....	12
1.3.2 Caractéristiques des risques d'un projet :.....	12
1.3.3 Les mesures de diminution des risques.....	13
Section 02 : le financement d'un projet d'investissement.....	13
2.1 Les différents types de financement :.....	14
2.1.1 Le financement par fond propre :.....	14
2.1.1.1 L'autofinancement :.....	14
2.1.1.2 L'augmentation du capital :.....	15
2.1.1.3 Cession d'élément d'actif :.....	16
2.1.2 Financement par quasi fond propre :.....	17
2.1.2.1 Les titres participatifs :.....	17
2.1.2.2 Les prêts participatifs :.....	17
2.1.2.3 Les titres subordonnés :.....	17
2.1.2.4 Les comptes courant d'associés :.....	17
2.1.3 Le financement par endettement :.....	18

2.1.3.1	L'emprunt obligataire :	18
2.1.3.2	Les emprunts auprès des établissements de crédit (emprunt bancaire) :	19
2.1.3.3	Crédit-bail :	19
Chapitre 02 :	le financement bancaire d'investissement.....	23
Section 01 :	généralité sur les crédits d'investissement.....	23
1.1	Définition de crédit d'investissement :.....	23
1.2	Types de crédit d'investissement :	23
1.2.1	Les crédits d'investissement classiques :.....	24
1.2.1.1	Crédits à moyen terme (CMT) :	24
1.2.1.1.1	CMT réescomptable :	24
1.2.1.1.2	CMT mobilisable	24
1.2.1.1.3	CMT non mobilisable.....	25
1.2.1.2	Crédits à long terme :	25
1.2.2	Le crédit-bail (leasing) :.....	25
1.2.2.1	Le crédit-bail mobilier :	25
1.2.2.2	Le crédit-bail immobilier :	25
1.2.2.3	Les avantages et les inconvénients :	26
1.2.3	Les crédits spéciaux :	26
1.2.3.1	Les crédits à l'emploi de jeune :.....	27
1.2.3.2	Les crédits aux chômeurs promoteurs (dispositif CNAC) :	27
1.2.3.3	Le microcrédit (dispositif ANGEM) :	28
1.2.3.4	Le financement des professionnels de la santé (dispositif PROMED) :.....	28
1.2.3.5	Le financement de la profession libérale (dispositif PROLIB) :.....	29
Section 02 :	le montage d'un crédit d'investissement.....	31
2.1	L'étude de la viabilité du projet :	31
2.1.1	L'identification du projet :.....	31
2.1.1.1	Projet incompatibles et projet indépendants :	32
2.1.2	L'étude du marché :	32
2.1.3	L'étude commerciale :	32
2.1.4	L'étude technique du projet :.....	32
2.1.5	Estimation des coûts :	33
2.2	L'Analyse financière d'un crédit d'investissement :.....	33
2.2.1	L'analyse avant financement :.....	33

2.2.1.1	Elaboration du tableau emplois / ressources avant financement :.....	34
2.2.1.1.1	L'élaboration du l'échéancier d'investissement :	34
2.2.1.1.2	L'échéancier d'amortissement :	34
2.2.1.1.3	Détermination de la valeur résiduelle d'investissement (VRI) :.....	35
2.2.1.1.4	Détermination de la variation du BFR :	35
2.2.1.1.5	L'élaboration du CR prévisionnel :.....	35
2.2.1.2	Les critères de la rentabilité :	37
2.2.1.2.1	La valeur actuelle nette (VAN) :.....	37
2.2.1.2.2	L'indice de profitabilité (IP)	38
2.2.1.2.3	Le taux de rentabilité interne (TRI) :.....	39
2.2.1.2.4	Le délai de récupération (DR) :.....	40
2.2.2	Analyse après financement :.....	41
2.2.2.1	L'analyse de rentabilité des fonds propres :.....	42
2.2.2.1.1	La valeur actuelle nette des fonds propres :.....	42
2.2.2.1.2	Le taux de rentabilité des fonds propres :.....	43
2.2.2.1.3	Le délai de récupération des fonds propres :	43
2.2.2.2	Analyse de la rentabilité de l'emprunt :.....	43
2.2.2.2.1	La valeur actuelle nette d'emprunt (VANE) :.....	43
2.2.2.2.2	Le délai de récupération de l'emprunt (DRE) :	43
2.2.2.2.3	Le taux de rentabilité interne d'emprunt (TRIE) :	43
Section 03 : les risques et les garanties lies au crédit d'investissement.....		44
3.1	Les risques liés au crédit d'investissement :.....	44
3.1.1	Définition de risque :.....	44
3.1.2	Définition de risque de crédit :.....	44
3.1.2.1	Le risque non remboursement :.....	45
3.1.2.2	Le risque d'immobilisation :	45
3.1.2.3	Le risque de taux d'intérêt :.....	46
3.1.2.4	Le risque de change :	46
3.1.2.5	Le risque de liquidité :	46
3.1.2.6	Le risque de solvabilité :	47
3.2	Les garanties :	48
3.2.1	Les garanties personnelles :.....	48
3.2.1.1	Le cautionnement :	48

3.2.1.2	L'aval :	49
3.2.2	Les garanties réelles :	49
Chapitre 03 : l'étude d'un crédit bancaire accordée par le CPA pour le financement du projet XX.....		51
Section 01 : présentation de la banque CPA, Bejaïa.....		51
1.1	Evolution historique du CPA :	51
1.2	Les perspectives d'avenir du CPA :	52
1.3	Rôle et missions de l'agence :	52
1.3.1	Missions de l'agence :	52
1.3.2	Fonctions de l'agence CPA 156 est organisée en six (06) principales fonctions qui sont.....	53
1.4	Organigramme de l'agence CPA 156 :	53
1.5	Organisation du service crédit :	54
1.5.1	Rôle et attribution du service crédit dans l'agence :	54
1.5.1.1	La Cellule études et analyses :	54
1.5.1.2	Secrétariat engagements :	55
1.6	Relations du service crédit :	55
1.6.1	Relations fonctionnelles :	55
1.6.2	Les relations hiérarchiques :	56
1.7	Attributions de l'agence en matière de crédit :	56
Section 02 : Présentation du projet d'investissement de cas CPA.		57
2.1.	Étude de la viabilité du projet :	57
2.1.1.	Présentation générale du projet :	57
2.1.2.	Etude techniques du projet :	58
2.1.2.1.	Identification des produits :	58
2.1.3.	Etude du marché :	59
2.2.	Le programme de production envisagé :	59
2.2.1.	Les équipements.....	59
2.2.2.	La capacité théorique de production	59
2.2.3.	Capacité pratique de production et montée en cadence	60
2.2.4.	Commercialisation :	60
2.3.	Conception du projet :	60
2.3.1.	Conditions d'implantation :.....	60

2.3.2.	Etat de la préparation du projet :	60
2.3.3.	Fournitures consommables et utilités pour une année normale de fonctionnement (régime de croisière) :	60
2.3.4.	Main d'œuvre :	61
2.3.5.	Analyse des coûts :	62
Section 03 : le montage du crédit d'investissement pour le projet XX chez le CPA, Bejaïa. ..		62
3.1.	L'analyse avant financement :	63
3.1.1.	L'élaboration de l'échéancier d'investissement :	63
3.1.2.	L'élaboration de l'échéancier d'amortissement :	63
3.1.3.	La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :	64
3.1.4.	La détermination du besoin en fond de roulement (BFR) :	64
3.1.5.	L'élaboration des comptes de résultats prévisionnels (CR) :	64
3.1.6.	L'élaboration du tableau Emplois / Ressources avant financement :	65
3.1.7.	Le calcul et l'appréciation des critères de rentabilité :	66
3.1.7.1.	La valeur actuelle nette (VAN) :	66
3.1.7.2.	L'indice de profitabilité (IP) :	66
3.1.7.3.	Le délai de récupération (DR)	66
3.1.7.4.	Calcul du taux de rentabilité interne (TRI) :	67
3.2.	Analyse après financement :	67
3.2.1.	Échéancier de remboursement de l'emprunt (après le financement) :	67
3.2.2.	Compte de résultat après financement (CR) :	68
3.2.3.	Tableau emplois / ressources après financement :	69
3.2.4.	L'analyse de la rentabilité des fonds propres	70
3.2.4.1.	La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) :	70
3.2.4.2.	Le délai de récupération des fonds propres (DRFP) :	70
3.2.4.3.	Le taux de rentabilité des fonds propres (TRFP) :	70
3.2.5.	La rentabilité d'emprunt :	71
3.2.5.1.	La valeur actuelle nette d'emprunt (VANE) :	71
3.2.5.2.	Le taux de rentabilité interne d'emprunt (TRIE) :	71
3.3.	Etude des risques et des garanties bancaires :	73
3.3.1.	Les risques :	73
3.3.2.	Les garanties :	73
Conclusion générale		

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des schémas

Liste des figures

Liste des annexes

Table de matière

FONDS DE ROULEMENT NOPRMATIF

ACTIF	Délai	1 ^{re} année					2 ^e année					3 ^e année					4 ^e année					5 ^e année					
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total	
Stocks et frais de stockage		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total frais de stockage		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances clients	30J	2 812	2 992	3 164	3 345	3 518	697	742	786	837	878	513	546	579	611	637	210	224	238	251	257	666	358	375	399	419	
Total créances clients		2 812	2 992	3 164	3 345	3 518																					
TVA sur achats		0																									
TVA sur frais		0																									
Total TVA à récupérer		0																									
TOTAL		2 812	2 992	3 164	3 345	3 518	2 139	1 921	2 035	2 161	2 260	673	398	58	55	74											
		Récapitulatif																									
		Besoins en FR																									
		Variation des B.F.R																									

EXPLOITATION PREVISIONNELLE

Désignation	1e année	% CA	2e année	% CA	3e année	% CA	4e année	% CA	5e année	% CA
Ventes de marchandises ou production	28 385	100.00	30 159	100.00	31 933	100.00	33 708	100.00	35 482	100.00
Achats consommés	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
MARGE BRUTE GLOBALE	28 385	100.00	30 159	100.00	31 933	100.00	33 708	100.00	35 482	100.00
Autres achats	1 685	5.94	1 790	5.94	1 896	5.94	2 001	5.94	2 106	5.94
Services extérieurs	1 727	6.08	1 836	6.09	1 945	6.09	2 053	6.09	2 160	6.09
Autres services extérieurs	3 673	12.94	3 903	12.94	4 132	12.94	4 361	12.94	4 591	12.94
Leasing										
Total consommations intermédiaires	7 085	24.96	7 529	24.97	7 973	24.97	8 415	24.97	8 857	24.97
VALEUR AJOUTEE	21 300	75.04	22 630	75.03	23 960	75.03	25 293	75.03	26 625	75.03
Impôts et taxes	234	0.82	249	0.83	264	0.83	278	0.82	293	0.83
Frais de personnel	9 072	31.96	9 639	31.96	10 205	31.96	10 773	31.96	11 340	31.96
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 994	42.26	12 742	42.24	13 491	42.24	14 242	42.25	14 992	42.24
Produit divers										
Charges diverses										
Amortissements	2 575	9.07	2 575	8.54	2 575	8.06	2 575	7.64	2 573	7.25
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 419	33.19	10 167	33.70	10 916	34.18	11 667	34.61	12 419	34.99
Produits financiers										
Charges financières	0	0.00	960	3.18	695	2.18	430	1.28	165	0.47
dont .Intérêts/emprunts (court terme)										
.Intérêts/emprunts (long terme)										
RESULTAT COURANT	9 419	33.19	9 207	30.52	10 221	32.00	11 237	33.33	12 254	34.52
Produits exceptionnels										
Charges exceptionnelles										
RESULTAT AVANT IMPOTS	9 419	33.19	9 207	30.52	10 221	32.00	11 237	33.33	12 254	34.52
Impôts sur les bénéfices	Exo									
RESULTAT NET	9 419	33.19	9 207	30.52	10 221	32.00	11 237	33.33	12 254	34.52
ELEMENTS DE GESTION COMPLEMENTAIRES										
Capacité d'autofinancement	11 994		11 782		12 796		13 812		14 827	
Remboursement de capital prévu										
Mensualités maximales potentielles	1 000		982		1 066		1 151		1 236	
Mensualités prévues de l'étude										
Mensualité complémentaire possible	1 000		982		1 066		1 151		1 236	
CA du point mort	18 966	66.81	20 952	69.48	21 712	68.00	22 471	66.67	23 228	65.48
CA mensuel prévisionnel sur 12 mois	2 365		2 513		2 661		2 809		2 957	

BILAN PREVISIONNEL

ACTIF	Départ	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année	PASSIF	Départ	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
<u>Actif immobilisé</u>							<u>Capitaux propres</u>						
Immobilisations	22 774	22 774	22 774	22 774	22 774	22 774	Capital initial	4 354	4 354	13 773	22 980	33 201	44 438
Amortissements	0	2 575	5 150	7 725	10 300	12 873	Capital introduit						
Immobilisations nettes	22 774	20 199	17 624	15 049	12 474	9 901	Réserves et report à nouveau		9 419	9 207	10 221	11 237	12 254
							Résultat de l'exercice						
							Subventions						
Total actif immobilisé	22 774	20 199	17 624	15 049	12 474	9 901	Total capitaux propres	4 354	13 773	22 980	33 201	44 438	56 692
							<u>Passifs non courants</u>						
							Emprunts	18 420	18 420	13 815	9 210	4 605	0
							Comptes courants						
<u>Actif circulant</u>							Total capitaux permanents	18 420	18 420	13 815	9 210	4 605	0
Stocks	0	0	0	0	0	0	<u>Dettes à court terme</u>						
Créances clients	2 812	2 812	2 992	3 164	3 345	3 518	Fournisseurs	697	742	786	837	878	
Etat : TVA à récupérer							Salaires	513	546	579	611	637	
							Organismes sociaux	210	224	238	251	257	
							Etat : Impôts et taxes	719	409	432	462	489	
Trésorerie positive	0	11 321	18 100	26 233	35 385	45 534	Trésorerie négative						
Total actif circulant	0	14 133	21 092	29 397	38 730	49 052	Total dettes à court terme	0	2 139	1 921	2 035	2 161	2 261
Total actif	22 774	34 332	38 716	44 446	51 204	58 953	Total passif	22 774	34 332	38 716	44 446	51 204	58 953

TABLEAU DE FINANCEMENT

Désignation	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
RESSOURCES					
Capital introduit	4 354				
Augmentation comptes courants					
Subventions, primes					
Emprunts souscrits	17 418				
Capacité d'autofinancement	11 994	11 782	12 796	13 812	14 827
TOTAL DES RESSOURCES	33 766	11 782	12 796	13 812	14 827
EMPLOIS					
Dividendes		0	0	0	0
Immobilisations	22 774				
Remboursement des comptes courants					
Remboursement d'emprunts		4 605	4 605	4 605	4 605
TOTAL DES EMPLOIS	22 774	4 605	4 605	4 605	4 605
Variation fonds de roulement	10 992	7 177	8 191	9 207	10 222
Variation des B.F.R	673	1 071	1 129	1 184	1 258
Variation de trésorerie	10 319	6 106	7 062	8 023	8 964
ETAT DE TRESORERIE	11 321	18 100	26 233	35 385	45 534

Le financement bancaire des investissements cas CPA BEJAIA

Résumé

Le financement bancaire des crédits d'investissement constitue une nécessité pour le lancement de tout projet d'investissement. Ainsi, la banque CPA de Bejaia, joue un rôle primordial dans le financement des projets d'investissement, grâce à la panoplie de crédits proposés, susceptibles de couvrir tous les besoins que rencontrent les entreprises tout au long de leur activité. Ainsi, l'octroi de crédits comporte des enjeux économiques et financiers générés tant au niveau de création de richesses et d'emplois, qu'au niveau du développement économique. Le CPA, accorde une attention particulière à la rentabilité d'un projet avant d'accorder le financement demandé, et exige la réunion de garanties bancaires pour réduire le risque de crédit en plus de l'examen de l'historique de la relation client.

Mots clé : Projet d'investissement, crédit d'investissement, rentabilité, risque, banque CPA Bejaia.

Abstract:

Bank financing of investment loans is a necessity for the launch of any investment project. Thus, the CPA bank of Bejaia plays a key role in the financing of investment projects, thanks to the panoply of loans offered, likely to cover all the needs encountered by companies throughout their activity. Thus, the granting of credit involves economic and financial issues generated both at the level of wealth and job creation, and at the level of economic development. The CPA pays particular attention to the profitability of a project before granting the requested financing, and requires the meeting of bank guarantees to reduce credit risk in addition to examining the history of the customer relationship.

Keywords: investment project, funding, investment credit, profitability, risk, CPA